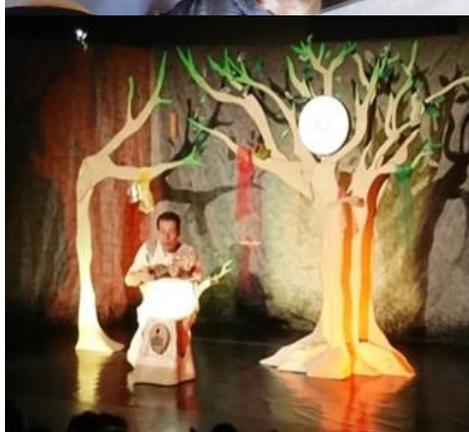
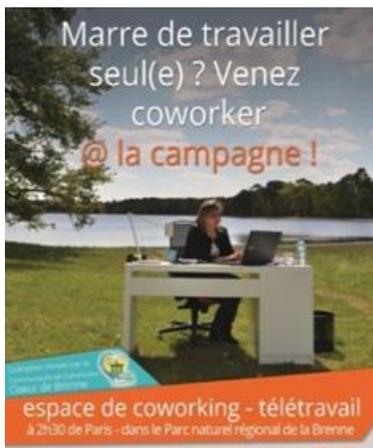




Rapport d'activités

2017



CRÉONS L'AVENIR ENSEMBLE

Préambule :

Article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Sommaire

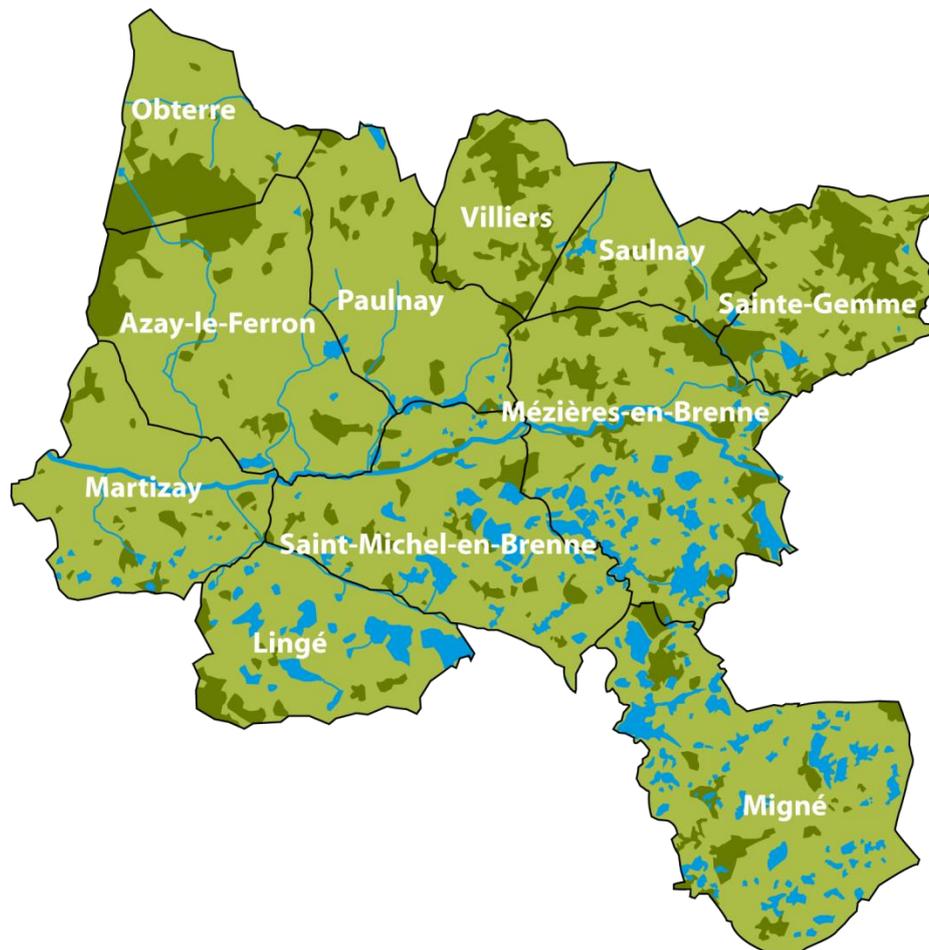
VIE DE LA STRUCTURE	6
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	12
ACTIONS ÉCONOMIQUES	13
LOGEMENTS	16
AMÉNAGEMENT CŒURS DE VILLAGES	17
VOIRIE	18
LE SERVICE « ORDURES MÉNAGÈRES »	20
AFFAIRES SCOLAIRES	24
LA PETITE ENFANCE	26
L'ACCUEIL DE LOISIRS	29
SPORTS	30
SERVICE JEUNESSE	31
ACTIONS CULTURELLES	34
SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE	38
SERVICE NUMÉRIQUE	39
LE PERSONNEL	47
FINANCES	50

Le bilan d'activités a pour objectif de retracer l'ensemble des réalisations de la Communauté de communes Cœur de Brenne de l'année passée.

Rappel :

La Communauté de Communes Cœur de Brenne a été créée le 1^{er} janvier 2001. Elle a pour objet de regrouper les communes au sein d'un périmètre de solidarité en vue d'un projet commun de développement et d'aménagement de son territoire.

Au 1^{er} janvier 2013, la commune de LINGÉ a intégré la Communauté de Communes. Elle complète la panoplie de lieux remarquables et de potentiel touristique du Cœur de Brenne.



COMMUNES	SUPERFICIE en ha	POPULATION	DENSITÉ (hab/ km ²)
AZAY-LE-FERRON	6 095	877	14.39
LINGÉ	3 266	233	7.13
MARTIZAY	3 999	1 003	25.08
MEZIERES-EN-BRENNE	6 626	1 063	16.04
MIGNÉ	6 661	289	4.34
OBTERRE	2 847	217	7.62
PAULNAY	3 957	341	8.62
SAULNAY	2 220	170	7.66
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE	5 485	332	6.05
SAINTE-GEMME	3 379	276	8.17
VILLIERS	2 453	196	7.99
Total	46 988	4 997	10.63

Insee, recensement de la population 2015

LA STRUCTURE

La composition du Conseil Communautaire :

<u>AZAY-LE-FERRON</u>	Madame Martine PRAULT Madame Simone PROT Madame Chantal BERTHON Monsieur Christophe JUBERT
<u>LINGÉ</u>	Monsieur Bernard BARRE
<u>MARTIZAY</u>	Monsieur Jean-Michel LOUPIAS Madame Josette MECHE Monsieur Etienne MARIN Madame Françoise DANVY Monsieur Maurice BURDIN
<u>MÉZIÈRES-EN-BRENNE</u>	Monsieur Jean-Louis CAMUS Madame Liliane BIDAULT Monsieur Michel DAUBORD Madame Martine SCHNEIDER Monsieur Robert BOSCARINO
<u>MIGNÉ</u>	Monsieur Pierre TELLIER
<u>OBTERRE</u>	Monsieur Jacques PROUTEAU
<u>PAULNAY</u>	Monsieur Sébastien LALANGE
<u>STE GEMME</u>	Monsieur Jean-Louis MARCQ
<u>SAULNAY</u>	Monsieur Christian BOISLAIGUE

ST MICHEL-EN-BRENNE Monsieur Guy VALET

VILLIERS Monsieur Christian BORGEAIS

<u>Président</u>	
Jean-Louis CAMUS	
<u>Vice-Présidents</u>	<u>Les autres membres du Bureau :</u>
1. Christian BORGEAIS 2. Guy VALET 3. Jean-Michel LOUPIAS 4. Christian BOISLAIGUE 5. Sébastien LALANGE	- Jean-Louis MARCQ - Martine PRAULT - Bernard BARRE - Pierre TELLIER - Jacques PROUTEAU

Le Bureau

Il s'est réuni 9 fois au cours de l'année 2017.

Le Conseil Communautaire

10 réunions ont eu lieu au cours de l'année 2017.

Après chaque réunion de conseil, le compte rendu de chaque session est consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne »

REVISION DES STATUTS

Les statuts ont été modifiés et approuvés par le conseil communautaire lors de sa séance du 20 octobre 2017. En effet, la loi NOTRe du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, implique le transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux Communautés de Communes à compter du 1er janvier 2018.

Aussi, il a été nécessaire de modifier les statuts afin de se mettre en conformité avec la loi. Par ailleurs, le Conseil Communautaire a souhaité, à l'occasion de cette révision, préciser certaines compétences (Logement et Politique de la Ville) afin de conserver le bénéfice de la bonification de la DGF.

Les compétences exercées par la Communauté de Communes sont les suivantes :

A - GROUPE DE COMPETENCES OBLIGATOIRES

1 - Aménagement de l'espace :

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : Zones d'Aménagement Concertées existantes et les ZAC créées dans le cadre des plans locaux d'urbanismes ultérieurs.

2 - Développement économique :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 du CGCT
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique.

- Soutien à l'immobilier d'entreprises : Construction, aménagement et gestion d'espaces de co-working et d'ateliers-relais.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, dont:
 - Exploitation, entretien et gestion des commerces multiservices existants et de la boulangerie de Saulnay, propriétés de la Communauté de Communes
 - Création, entretien et exploitation de tout autre commerce multiservices ou de commerce de proximité d'intérêt communautaire. Seuls les derniers commerces de type multiservices sont pris en charge par la communauté de communes.
 - Toutefois les commerces de proximité réalisés antérieurement sous maîtrise d'ouvrage communale restent sous gestion communale ainsi que la boucherie de Martizay.
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

3 - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

4 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

5 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

- Collecte des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des déchets
- Actions de soutien au compostage individuel
- Exploitation et gestion de la déchetterie de la Chaume à Raté – St Michel en Brenne
- Construction, exploitation et gestion de toute nouvelle déchetterie sur le territoire communautaire
- Elimination des épaves, des décharges et des dépôts sauvages

B - GROUPE DE COMPETENCES OPTIONNELLES

1 - Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Soutien au développement des mobilités durables : Acquisition et gestion de vélos électriques avec stations sur les sites touristiques du territoire
- Accompagnement et /ou mise en œuvre des différentes politiques dans le domaine des économies d'énergie.
- Autres actions d'intérêt communautaire en matière d'environnement, de développement durable et de préservation des paysages et du patrimoine naturel et bâti de la Brenne

2 - Politique du logement :

- Acquisition, Construction, aménagement et gestion locative de logements sociaux :
 - De tout nouveau logement conventionné à l'aide sociale édifié ou acquis par la Communauté de Communes
 - Des 18 logements sociaux déjà réalisés sous maîtrise d'ouvrage intercommunale
- Actions d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées ou à mobilité réduite (personnes âgées et handicapées)
 - Construction, aménagement, gestion de logements adaptés aux personnes âgées et handicapées
 - Accompagnement personnalisé des personnes en situation difficile (familiale, financière, professionnelle...)
- Etude et animation d'OPAH, PIG et autres politiques contractuelles pouvant s'y substituer
- Construction, aménagement et gestion locative :
 - De logements locatifs non conventionnés d'intérêt communautaire et notamment des 11 logements locatifs existants au 1^{er} janvier 2018

Les logements qui ont fait l'objet d'une réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage communale préalablement à la création de la Communauté de Communes continuent à relever de la compétence des communes membres qui perçoivent les loyers. Il est de même pour les logements qui ont fait l'objet des délibérations des 11 avril et 20 avril 2001 à savoir, les logements de la Vocasserie à St Michel en Brenne, de la « Maison Lerat » à Migné, de l'épicerie de Saulnay, des trois logements de l'ancienne gendarmerie de Mézières-en-Brenne.

3 - Politique de la ville :

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
- Accompagnement de projets d'animation pour les jeunes (13-18 ans)
- Soutien aux échanges européens pour les jeunes dans le cadre des jumelages
- Organisation de forums de l'apprentissage
- Elaboration du diagnostic et projet de territoire
- Soutien aux actions intergénérationnelles

4 - Voirie

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :
Est retenue comme voirie communautaire, la voirie communale classée au 1^{er} janvier 2006. Les chemins ruraux desservant des résidences principales, ou reliant deux routes départementales qui seront classés ultérieurement voies communales, seront d'intérêt communautaire.
- Acquisition et gestion des équipements de voirie :
La Communauté de Communes pourra acquérir son propre matériel, faire effectuer ses travaux par des prestataires de services publics ou privés, ou par convention avec les collectivités membres possédant du matériel.
Les espaces verts et les réseaux souterrains sans lien fonctionnel avec la voirie, ne sont pas de la compétence de la Communauté de Communes, ainsi que les travaux relevant du pouvoir de police des maires (balayage, nettoyage, signalisation, + parking pour handicapés...).

5- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et fonctionnement des bâtiments, mobiliers et matériels des écoles préélémentaires et élémentaires du territoire de la communauté de communes à l'exclusion des cantines et restaurants scolaires
- Exploitation, entretien et fonctionnement du gymnase intercommunal de Mézières en Brenne

6 - Action sociale d'intérêt communautaire :

- Actions en faveur des enfants de 0 à 13 ans :
 - Création et gestion de centres multi-accueil pour la petite enfance d'intérêt communautaire
 - Création, entretien, exploitation et services d'Accueils Collectifs pour Mineurs les mercredis et pendant les vacances scolaires : ALSH communautaire de Saint-Michel en Brenne
- Action générale en faveur de la prévention et du développement social :
 - Politique d'accompagnement au maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : service de portage de repas à domicile
 - Adhésion à la mission locale et soutien des actions mises en œuvre par cet organisme

7 - Création et gestion de maisons de services au public :

- Construction, entretien, extension et gestion de maisons de services au public (MSAP de Mézières- en-Brenne) et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

- Implantation de bornes interactives de la MSAP dans les mairies du territoire

C - GROUPE DE COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

1 - Politique de soutien au développement sportif, culturel et patrimonial du territoire :

- Programmation et animation d'une saison culturelle
- Organisation d'évènements culturels d'intérêt communautaire
- Aides financières ou en moyens humains et matériels à la création artistique, aux bibliothèques, aux écoles de musique
- Aides financières ou matérielle aux écoles de sport associatives avec animateurs, salariés le cas échéant

2 - Aménagement numérique tel que cette compétence résulte de l'article L1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et développement du numérique :

- Participations au financement des réseaux de déploiement et de communication liés à l'internet ou à la téléphonie mobile (développement de la fibre optique à domicile FTTH et couverture téléphonique mobile)
- Etudes, réalisation et gestion des moyens immobiliers et matériels nécessaires à la diffusion à l'apprentissage et à l'utilisation du numérique avec notamment la création, gestion, animation de points cybers espaces dans les bibliothèques et l'espace de co-working

3 – Services scolaires de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et services périscolaires :

- Services scolaires : personnels ATSEM des écoles ; fournitures scolaires ; sorties scolaires pédagogiques ou culturelles ;
- Services périscolaires : Garderie du matin et du soir ; aide à la Surveillance de la pause méridienne ; Temps d'activité périscolaires TAP

○

4- Transports scolaires en qualité d'organisateur secondaire :

- Organisation de circuits de ramassage scolaire d'intérêt communautaire en relation avec les communes concernées et sur la base de conventions passées avec la Région Centre

5 - Politiques contractuelles d'aménagement des centres bourgs :

- Réalisation des opérations d'aménagement urbain de centres bourgs telles que prévues dans les politiques contractuelles mises en place par d'autres collectivités territoriales ou par l'Etat
- Les travaux supplémentaires notamment d'embellissement qui seraient décidés par les communes hors champs de travaux subventionnables seront financés par fonds de concours versé auprès de la Communauté de Communes ; celle-ci pourra également assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux supplémentaires sur délibération des communes concernées (travaux pour compte de tiers)

6- Gestion, réfection et entretien des bâtiments relevant de la Communauté de Communes hébergeant des services publics et création de tous services publics ouverts à l'ensemble des habitants de la Communauté.

CONTRAT DE RURALITE

En 2017, sur les conseils du Préfet, la Communauté de Communes a déposé sa candidature pour la mise en place de son contrat de ruralité pour la période 2017-2020.

Ces contrats sont une opportunité d'accompagnement de la mise en œuvre d'un projet de territoire.



Le contrat se compose :

- D'un document de présentation du territoire avec ses atouts et ses faiblesses

Et

- de toutes les fiches-projets de la Communauté de Communes et des communes par thématique. En effet, Les communes seront cosignataires

Par délibération en date du 22 mai 2017 le projet de contrat est validé par le Conseil Communautaire. Le Contrat de ruralité a été signé le 28 septembre 2017.

Compétence « GEMAPI »

(Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Suite à la loi NOTRe, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) deviendra une compétence obligatoire des EPCI au 1er janvier 2018.

La compétence GEMAPI repose sur quatre items : l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique ; l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, d'un canal, d'un lac ou d'un plan d'eau ; la défense contre les inondations et contre la mer ; la protection des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

En 2017, la Communauté de Communes Cœur de Brenne a donc participé à des réunions. En effet, le SIAMVB (*Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne*) a lancé une étude pour étudier sa transformation en syndicat mixte ce qui lui permettra d'assurer la compétence GEMAPI sur les bassins versants de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise pour le compte des communautés de communes et de la communauté d'agglomération (9 CdC de concernées).

La CdC Cœur de Brenne pourra alors lui transférer la compétence.

Une dérogation a été demandée au Préfet afin que l'exercice de la compétence GEMAPI s'effectue dans les meilleures conditions techniques et financières pour que le transfert puisse être effectif le 1er janvier 2019.

La CdC a acté le principe d'adhérer au Syndicat Mixte sur le Bassin versant de la Claise, de la Creuse et de l'Anglin pour l'exercice de la compétence GEMAPI par délibération en décembre 2017.

Assurances

Une consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance de la collectivité a été lancée en août 2017. Les contrats, couvrant les biens et bâtiments, les Véhicules, le matériel informatique les risques de responsabilité Civile et de protection juridique, seront conclus pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette mise en concurrence permettra une économie de 39 589,60 € sur l'ensemble des cotisations dès 2018 ; elles passeront de 52 854,31 € en 2017 à 13 264,71 €.

REVISION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

La CdC a souhaité lancer une étude sur les attributions de compensation. Pour se faire elle a missionné un Bureau d'études spécialisé pour l'accompagner dans cette démarche.

En effet, les attributions de compensation ont été arrêtées à la création de la CdC en 2001 et n'ont jamais été revues depuis.

Elles sont destinées à équilibrer les transferts de compétences et garantir ainsi la neutralité financière pour les communes et la CdC.

Si les charges transférées sont plus importantes que les recettes transférées la commune verse une attribution de compensation à la CdC pour participer au financement de la CdC pour l'exercice des compétences transférées. Si au contraire les recettes sont plus importantes que les charges c'est la CdC qui reverse une attribution de compensation à la commune pour la neutralité de son budget.

Le 3 octobre 2017: présentation de la 1ère phase de l'étude financière de la CdC

Le 19 octobre 2017: analyse des AC et préconisations pour l'avenir de la CdC

Les conclusions de l'étude mettent en évidence que les attributions de compensation ont été sous évaluées.

En effet dans les charges transférées notamment pour les compétences écoles et voirie, seul le fonctionnement a été pris en compte en 2001, pas l'investissement. La CdC supporte pourtant l'investissement de ces 2 compétences depuis sa création.

La Commission Locale d'évaluation des Charges transférées (CLECT) s'est réunit le 5 décembre 2017 : elle a proposé une réévaluation des charges transférées de 15 %.

La CdC organisera une réunion avec les 11 conseils municipaux le mardi 9 janvier 2018 en présence du Cabinet d'étude.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - URBANISME

Poursuite de la mise en place du SCOT (schéma de cohérence territorial)

RAPPEL :

Pourquoi un SCOT ?

A compter du 1^{er} janvier 2017, aucune commune non couverte par un SCOT approuvé ne pourra ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle ou une zone à urbaniser délimitée après le 1^{er} juillet 2020.

Définition :

Le SCOT est un document d'urbanisme qui a pour principal objectif de définir un projet de Territoire pour les 20 prochaines années. Il traite de tous les aspects de la vie quotidienne : économie, logements, transports e mobilité, agriculture, paysage, environnement...

Les 3 communautés de communes du Parc Naturel Régional de la Brenne ont décidé de créer un syndicat mixte porteur du SCOT, qui a été opérationnel en 2014.

La CDC Cœur de Brenne est représentée par 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants :

Délégués titulaires :

- Monsieur Christian BORGEAIS
- Monsieur Michel GUILLOT
- Monsieur Jean-Louis CAMUS
- Monsieur Sébastien LALANGE
- Madame Annick MELIN
- Madame Pascale PAULMIER

Délégués suppléants :

- Monsieur Maurice BURDIN
- Madame Liliane BIDAULT
- Monsieur Michel RENARD

En 2015, le syndicat a retenu le bureau d'étude CITTANOVA pour la réalisation des études préliminaires à l'établissement du Schéma de cohérence Territorial)

En 2016, de nombreuses réunions ont eu lieu. Le diagnostic de territoire a été réalisé et présenté le 2 mars 2016. Le syndicat a également mené des réflexions autour du PADD – Projet d'Aménagement et de Développement durable- qui est la seconde étape du SCoT.

En 2017, le dossier SCOT a été finalisé avec les 3 pièces le composant : rapport de présentation, PADD, DOO.

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), a été réalisé. C'est le document prescriptif du SCoT, qui aura une incidence sur les documents d'urbanisme infra-SCoT.

Le document a été présenté lors du conseil communautaire du 31 janvier 2017.

La réunion publique du DOO a eu lieu le 28 mars 2018.

Le projet de SCoT a été arrêté par le conseil syndical le 14 septembre 2017. Il a ensuite été transmis, conformément au code de l'urbanisme, aux Personnes Publiques Associées, pour trois mois de consultation.

ACTIONS ÉCONOMIQUES

En 2017, la CdC Cœur de Brenne a poursuivi ses différentes actions dans le domaine du développement économique du territoire intercommunal.

- **Zones d'Activité des Noraies – Mézières-en-Brenne**

Vente de terrains :

- La vente d'un terrain d'une superficie de 3 508 m² au profit de la SCI GOUD BOX a été signée le 7 septembre 2017. L'entreprise a projeté d'y construire un atelier.

Construction d'un atelier relais de 300m²

Le bâtiment composé de deux espaces atelier /entrepôts et d'un espace central destiné à l'administration (hall, bureaux, archives, vestiaire et sanitaire) a été réceptionné le 30 mai 2017. Deux entreprises locales ont chacune loué une partie de bâtiment en l'attente de la réalisation de leurs projets d'agrandissement pour l'une et de construction pour l'autre.



ce

- **Poursuite du projet de commerce multiservices à PAULNAY**

L'objectif serait de réhabiliter l'ancienne forge attenante au bâtiment situé au 4 place St Etienne en multiservice rural afin d'accueillir un café/restaurant (repas ouvriers) et un point épicerie suite à la fermeture de l'unique commerce du bourg.

Le bâtiment, situé en plein cœur du village est la propriété de la Communauté de Communes qui l'a pour partie réhabilité en un logement locatif T4 de 116 m² en 2005.



- dépôt du permis de construire 23 mai 2017, accordé le 29 septembre 2017.
- consultation des entreprises
- signature des marchés de travaux le 13 octobre 2017
- recherche d'un porteur de projet
- dépôt des demandes de subventions
- démarrage du chantier le 26 octobre 2017

- **Poursuite de l'étude de l'agrandissement de la Zone d'Activités de l'Avis à MARTIZAY**

N'ayant plus de terrains disponibles pour l'installation de nouvelles entreprises sur cette zone, la Communauté de Communes a mis à l'étude ce projet et a fait l'acquisition des terrains situés en périphérie de la zone pour programmer son extension.

- Choix du maître d'œuvre : Géotop 97 de Buzançais (36)
- réalisation de l'étude préliminaire
- demande anticipée de diagnostic archéologique

- **Promotion touristique**

Dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence « Promotion touristique » a été transférée aux EPCI au 1^{er} janvier 2017.

- mise en place d'une « entente intercommunautaire » entre les 3 communautés de communes (*Cœur de Brenne, Brenne Val de creuse et Marche Occitane*) et le PNR Brenne.
- réalisation d'une étude pour la mise en place d'une nouvelle structure qui devra être opérationnelle au 1^{er} janvier 2018. Elle prendra la forme d'une association sous la désignation « Office de Tourisme Intercommunautaire Destination Brenne » à laquelle sera déléguée la compétence promotion touristique.
- désignation des délégués au sein de l'association : Messieurs Jean-Louis CAMUS, Robert BOSCARINO et Maurice BURDIN comme membres titulaires. Mesdames Josette MECHE, Annick MELIN et Monsieur Christophe JUBERT.

- **Animation économique**

Grâce au financement LEADER, la Communauté de Communes a créé **un emploi d'animateur économique**, depuis le 15 Septembre 2016, sous la forme d'un CDD d'un an renouvelable deux fois.

Les missions confiées sont les suivantes :

- Promotion et développement du coworking ;
- Promotion et développement du télétravail ;
- Structurer une véritable politique d'accueil, fédérer et animer le tissu économique.

Promotion et développement du coworking

13 porteurs de projet ont été accompagnés sur 2017, 6 ont finalement créé leur activité sur le territoire, générant leur propre emploi. 5 ont été sensibilisés au coworking, **2 ont souscrit un contrat d'utilisation de la Brenne Box**. 8 entreprises du territoire ont bénéficié d'un conseil pour l'essentiel en commercialisation et communication. 2 ont été sensibilisés au coworking, **1 a souscrit un contrat d'utilisation de la Brenne Box**. Son témoignage a été recueilli pour servir de support à la **préparation d'une plaquette économique**.



7 des 10 nouveaux partenaires rencontrés ont fait l'objet d'une **promotion de la Brenne Box**, partant du principe qu'ils peuvent devenir prescripteurs vis-à-vis de leur propre réseau.

Des liens plus étroits ont été tissés avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et INITIATIVE BRENNE.

La **Randonnée de la Brenne**, internationalement reconnue, a été mise à profit via un affichage sur le coworking.

La seconde participation au **Forum de la Création / Transmission / Reprise d'entreprise de CHATEAUROUX** a été exclusivement placée sous ce même signe.

Une affiche et des flyers ont été créés à cet effet.

Promotion et développement du télétravail

Sur les 8 entreprises rencontrées, 2 ont fait l'objet d'une information sur télétravail pour leurs salariés. Aucune n'a souhaité aller plus loin...

3 télétravailleurs ont utilisé l'espace de télétravail, tous sur un format « flexible », c'est-à-dire de façon plus ou moins régulière. Aucun n'a bénéficié d'accompagnement, tous sont venus de façon spontanée. Leurs contrats d'utilisation ont toujours cours.

Une campagne de prospection, à destination des salariés habitant le territoire ou aux alentours, afin de les sensibiliser à l'alternative télétravail, a été menée en Novembre 2017.

Une zone cible a été définie, un chiffrage établi, un discours élaboré, des flyers et une affiche imprimés.

Enfin, un publipostage a été publié dans l'ensemble des journaux communaux de l'intercommunalité.



le

Structurer une véritable politique d'accueil, fédérer et animer le tissu économique

Cœur de Brenne s'est associé, dans le cadre d'un accompagnement sourcing de CATORIE-SEMI, à Châteauroux Métropole et l'UIMM – Union de l'Industrie et des Métiers de la Métallurgie, sur une action **INDUSTRI'ELLES** visant à promouvoir les métiers de l'Industrie en direction d'un public féminin.

Sur demande d'une Mairie, **1 entreprise** a été accompagnée sur une problématique de **transmission**.

Le **COTEC Marketing Territorial** constitué en 2016 a continué à se réunir par 2 fois. Composé de 4 élus, membres de la Commission Développement Economique, Aménagement du Territoire et Tourisme et de l'animateur économique, la finalité de ce COTEC est de mettre en place une démarche de marketing territorial a été lancée, avec pour objectif l'édition d'une plaquette économique et la réalisation de mobiliers de stand. Enfin, une réflexion sur la signalétique économique du territoire a été menée de façon à porter une image dynamique et accueillante.

LOGEMENTS

FONCTIONNEMENT :



11 420 € ont été dépensés en 2017 pour les petites dépenses d'entretien des **27 logements** ainsi que pour les bâtiments publics que gère la CDC.

Les loyers ont généré une recette de 167 305,65 € dont 99 616,52 € pour les locations de logements et 67 689,13 € de loyers pour les bâtiments publics (Gendarmerie et bureau de poste de Mézières et bureau de poste de Martizay)

INVESTISSEMENT :

Parc locatif :

29 438,83 € ont été dépensés pour l'amélioration de nos logements et le remplacement d'équipement vétustes et la réfection de la toiture du logement de la grange 3 rue du Parc à Azay-le-Ferron

Mise à l'étude du projet de réhabilitation de l'ancien presbytère de Mézières-en-Brenne en un habitat regroupé pour personnes âgées

Le projet consiste en la réhabilitation de cette bâtisse de caractère, contiguë à l'EHPAD et située au cœur du bourg, en un habitat de 6 logements adaptés aux personnes âgées.

Cette structure, préconisée par le contrat local de santé du PNR Brenne et du SCoT (schéma de cohérence territoriale), répond à une demande provoquée par le vieillissement de la population et la désertification de la campagne brennouse. Les futurs résidents pourraient bénéficier des prestations, services, et animations de l'EHPAD, mais surtout vivre au cœur de la commune de Mézières à proximité des commerces et services leur permettant ainsi, de conserver le plus longtemps possible leur autonomie.



La Communauté de Communes Cœur de Brenne souhaite que ce projet fasse une large place à la mixité intergénérationnelle et poser ainsi, la question du « bien vivre ensemble ».

L'ancien presbytère, propriété de l'EHPAD, sera mis à disposition de la Communauté de Communes qui a la compétence « Logement » par bail emphytéotique.

En septembre 2017, la maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte Yann PASQUIER de Céré Coing (36).

AMÉNAGEMENT COEURS DE VILLAGES

Aménagement de la place de MÉZIÈRES-EN-BRENNE

L'aménagement des places du Champ de Foire et de la Mairie a été réalisé sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte paysagiste Claude BOUDVIN de La Riche (37). L'aménagement a permis de mettre en accessibilité les différents bâtiments publics situés sur ces places.



Les travaux ont débuté en mai 2016 et ont été réceptionnés le **14 mars 2017**.

Le coût de l'opération s'élève à 351 660,90 € HT. Elle a bénéficié de subventions de l'Etat (DETR, Réserve Parlementaire), de la Région Centre Val de Loire (CRST) et du Département de l'Indre (Amendes de Police). La Commune de Mézières-en-Brenne a participé à hauteur de 82 752,10 €, prenant en compte l'intégralité du coût de la fontaine.



VOIRIE

En investissement :

La Communauté de Communes a réalisé des travaux sur la voirie communautaire pour un montant total de **248 891 ,40 € TTC**

Les travaux d'investissement par commune :

Communes	Lieu d'intervention	Type d'intervention	TOTAL TTC (en Euros)
Azay-le-Ferron	La Cornillière	Reprofilage	59 704,26 €
	La Chevraie/ La Rabaudière	Reprofilage	
	Enroche	Reprofilage	
	Courtil	ECF	
	Fouillaumain	ECF	
	Les Palluaux / Vilaine	Fossés	
Martizay	La Jubiennerie	Fossés	20 361,00 €
	Brais	Fossés	
	La Justice	ECF	
	La Cornillière	Fossés	
Paulnay	Les Bordes	ECF	14 434,20 €
	Montbron	ECF	
St-Michel-en-Brenne	Coutant	Fossés	5 454,00 €
	La Bonnauderie	Fossés	
	La Jarrerie	Fossés	
Obterre	Brossins / Cigogny	Reprofilage	33 037,20 €
	Les Rochers	ECF	
Lingé	La Bedonnière	Reprofilages et fossés	14 194,44 €
	Le Grand Baudrusaie	ECF	
Migné	Achet	ECF	5 400,00 €
	Le rôle des genets / la Bonnière	Reprofilage, fossés et traversée de route	
Mézières-en-Brenne	Rue de l'Ouest	Rabotage et tapis BBSG	65 421,60 €
	Rue des Prés neufs	Reprofilage	
	La Gaudonnerie	Reprofilage	
	Ceinture de Corbançon	Reprofilage	
	Les Genets	ECF	
	Les Plaudets	Fossés	
Ste Gemme	La Touchette / Touche Renard	ECF	10 725,00 €
Saulnay	La grande Buzaterie	ECF	14 523,30 €
Ste Gemme	Cigogne	ECF	10 725,00 €
Villiers	La Cotonnerie	ECF	5 636,40 €
Total TTC			248 891,40 €

En fonctionnement :

L'entretien :

L'entretien de la voirie communautaire se décompose en deux éléments. L'entretien de la bande de roulement et celui des fossés et des accotements.

La Communauté de Communes s'est dotée de matériel spécifique (un porteur 16 t équipé d'un bras et d'une benne sur berce, un camion tri benne, un camion multi-benne, une saleuse, une lame de déneigement, un compacteur et un tractopelle) En 2013, un Point à Temps.. Un peu plus de 16 tonnes d'émulsion ont été rependues en 2017.



La Communauté de Communes dispose de sel de déneigement en sacs et près de 30 tonnes en vrac pour traiter deux circuits intégrés dans le Plan d'Exploitation de la Viabilité Hivernale du département de l'Indre, qui visent à désenclaver Saulnay et Obterre qui ne sont pas traversées par des axes départementaux prioritaires. Les abords des écoles et des établissements sensibles (maison de retraite) sont aussi traités lors de ces sorties.

Le coût de la campagne d'entretien 2017 (hors amortissements) s'est élevé à 108 997,22 €.

Le fauchage des accotements et le broyage des fossés :

La Communauté de Communes a signé une convention avec les communes disposant du matériel nécessaire pour procéder à ces travaux. Le montant remboursé aux communes en 2017 était de 210,40 € par km de voie rurale soit un total de 48 878,88 €. La commune de Villiers a fait appel à un prestataire de service pris en charge directement par Cœur de Brenne (3 006,00 € pour 14,114 km soit 212,98 € / km).

LE SERVICE ORDURES MENAGERES

Le service ordures ménagères assure :

- La gestion de la déchetterie intercommunale
- La collecte sélective

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Déchetterie Communautaire de St Michel en Brenne



1. La fréquentation :

La fréquentation n'a pas subi de variation notable en 2017.

Fréquentation par commune

	Total 2012	Total 2013	Total 2014	Total 2015	Total 2016	Total 2017
Mézières	3915	3897	3912	3872	3956	4002
Martizay	763	759	775	765	746	752
Azay-le-Ferron	752	782	702	747	812	796
Obterre	61	54	62	72	68	81
Paulnay	402	421	410	401	431	412
Villiers	168	147	164	142	151	167
Ste Gemme	124	121	118	125	119	115
Saulnay	319	312	330	321	331	324
St Michel	515	525	499	475	498	502
Migné	71	69	79	67	77	71
Lingé		36	95	115	123	136
Total	7090	7123	7146	7102	7312	7358

2. Les tonnages collectés :

	Cartons	Verts	Encomb	Gravats	Ferrailles	DTQD*	Huiles	DEEE	Piles	Polystyrène	TOTAL
Tonnage 2016	45,68	225	389,36	150	52,590	7,445	1,62	44,64	0,664	0,740	917,539
Tonnage 2017	47,5	290	405,36	200	55,01	8,212	0,9	39,48	0,3	0,56	1 051,534

*DTQD = Déchets Toxiques en Quantités Dispersées, y compris les néons et ampoules basses consommations, cartouches d'encre et capsules



Le tractopelle permet l'optimisation des rotations par un compactage efficace des déchets. Le poids moyen des bennes peut ainsi être doublé.

La mise à disposition de benne pour les habitants du territoire est toujours d'actualité. Le tarif est de 100,00 € par tour. C'est un service fort apprécié des habitants qui se développe.

3. Les coûts :

Le coût à la tonne collectée et traitée pour la déchetterie est de **90,02 €** (116,14 € en 2016). Coût par habitant pour le fonctionnement de la déchetterie est de **19,37 €** (20,68 € en 2016).

Le total des dépenses de fonctionnement de la déchetterie en 2017 s'élève à 130 617,52 € soit 29,37 % des dépenses du service « ordures ménagères »

LA COLLECTE SELECTIVE

➤ Le verre et les journaux-revues-magazines (JRM) :

65 points de regroupement de proximité grâce à des conteneurs de 770 L. En 2017 ce sont **286,02 tonnes de verre** qui ont été collectées, soit une production de **58,53 kg par habitant** et **101.78 tonnes de JRM** soit une production de **20.83 kg par habitant**.

➤ Les corps creux :

Ils sont collectés en porte à porte une fois par semaine avec des sacs de 50 L en plastique jaune et transparent distribués par la Communauté de Communes par le biais des mairies et de la déchetterie, puis transférés au centre de tri de LE BLANC. Ce sont **88,76 tonnes** qui ont été collectées en 2016 soit une production de **18,16 kg par habitant**.

➤ Les ordures ménagères résiduelles :

Elles sont collectées en porte à porte une fois par semaine en même temps que les sacs jaunes. Ce sont **1 093,20 tonnes** qui ont été collectées en 2017 soit une production de **223,70 kg par habitant**.

Le planning des tournées de collecte des ordures ménagères (sacs noirs et jaunes) :

Lundi	Azay-le-Ferron et Obterre
Mardi	Martizay (Avec extension sur Mézières pour la maison de retraite, Bellebouche en saison et quelques points sensibles.)
Mercredi	Sainte-Gemme, Saulnay, Villiers et Paulnay
Jeudi	Saint-Michel, Lingé et Migné
Vendredi	Mézières

Le matériel du service ordures ménagères

- Une benne de 21 m3 renforcée,
- Une benne bi compartimentée de 21 m3 (2/3 OM et 1/3 corps creux),
- Un bras de levage MARREL de 18 tonnes.

Le personnel du service : Le service fonctionne avec un total de 5 personnes à plein temps. Les congés pour maladie dépassant 1 mois sont compensés par l'embauche de contractuel.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Destiné à réduire la production de déchets ultimes et à augmenter la part de la valorisation des déchets ménagers, le compostage individuel a été mis en place en mars 2005.

Depuis la mise en place de cette opération, 190 composteurs ont été distribués. Plusieurs articles ont informé la population de l'enjeu de cette opération. Des outils de communication sont présents sur le site internet de la collectivité.



LES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

1. Les frais de collecte des ordures ménagères :

Ils comprennent : eau, électricité, produits d'entretien et fournitures, les vêtements de travail, les charges de personnel, frais de véhicule, le carburant, assurances, les amortissements...

	2013	2014	2015	2016	2017
Déchets ultimes	101 609,04	113 942,21	87 705,31	86 997,75	169 541,95
Corps creux	92 920,76	89 121,55	78 962,31	63 407,20	83 085,44
Verre	39 125,13	37 276,28	25 122,97	24 083,14	31 778,08
JRM	31 753,89	29 925,09	19 720,90	17 743,35	29 721,53
<i>Sous total OM</i>	<i>265 408,81</i>	<i>270 265,12</i>	<i>211 511,50</i>	<i>192 231,44</i>	<i>314 127,00</i>
Déchetterie	100 689,32	107 179,56	81 020,62	84 415,36	130 617,52
Coût total	366 098,13	377 444,68	292 532,12	276 646,80	444 744,51

2. Les frais de traitement des ordures ménagères :

Ils comprennent les contrats de prestation de service (centre de tri de Le Blanc, centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre, les contrats de reprise des déchets issus de la déchetterie).

	2013	2014	2015	2016	2017
OM	147 897,70	132 983,67	154 467,41	153 405,46	122 045,54
Déchetterie	51 426,46	44 162,41	46 204,48	49 469,00	50 140,86
Coût total	199 324,16	177 146,08	200 671,89	202 874,46	172 186,40

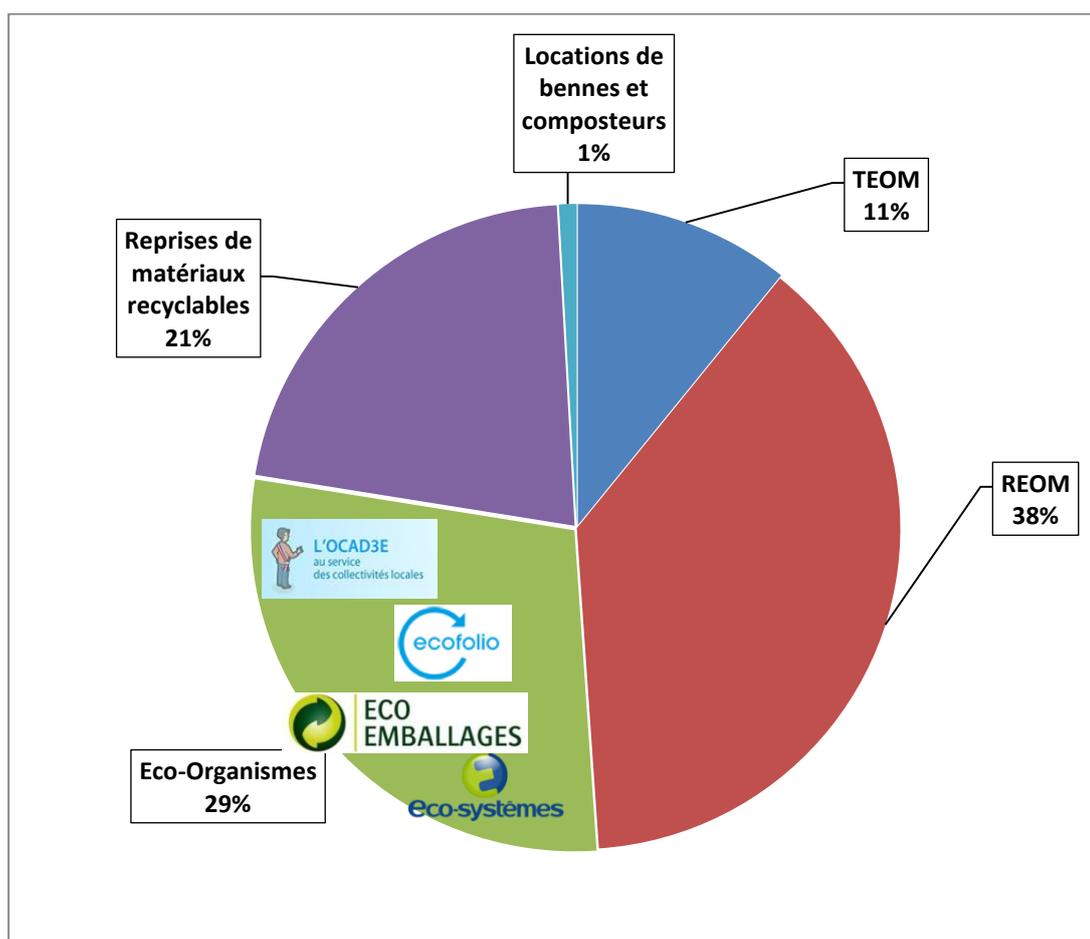
Synthèse des coûts de collecte et de traitement 2016

	Frais de collecte	Frais de traitement	TOTAL 2017	TOTAL 2016	TOTAL 2015	TOTAL 2014
Déchets ultimes	86 997,75	111 115,67	169 541,95	198 113,42	192 429,86	278 071,48
Corps creux	63 407,20	22 325,96	83 085,44	85 733,16	104 976,74	104 038,55
Verre	24 083,14	5 936,25	31 778,08	30 319,39	32 412,09	41 672,28
JRM	17 743,35	14 027,58	29 721,53	31 770,93	36 160,21	39 466,49
<i>Sous total OM</i>	<i>192 231,44</i>	<i>153 405,46</i>	<i>314 127,00</i>	<i>345 636,90</i>	<i>365 978,91</i>	<i>403 248,79</i>
Déchetterie	84 415,36	49 469,00	130 617,52	133 884,36	127 225,10	151 341,97
Coût total	276 646,80	202 874,46	444 744,51	479 521,26	493 204,01	554 590,76

Charges de fonctionnement par habitant

	Frais de collecte	Frais de traitement	Recettes*	Total
2014	71,04	33,34	18,94	85,44 €
2015	57,06	39,14	20,42	75,78 €
2016	53,96	39,57	19,28	74,25 €
2017	55,77	35,23	20,31	70,69 €

Modalités de financement du service ordures ménagères



Bilan

	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Tonnage 2016	Tonnage 2017
Déchets ultimes	1139,18 T	1144,76 T	1132,00 T	1103,12 T	1 093,20 T
Corps creux	60,42 T	67,44 T	74,38 T	79,40 T	88,76 T
Verre	284,14 T	278,74 T	278,36 T	287,74 T	286,02 T
JRM	126,44 T	110,88 T	110,38 T	110,18 T	101,78 T
<i>Sous total OM</i>	1610,18 T	1601,52 T	1 595,12 T	1 580,44 T	1 569,76 T
Déchetterie	779,84 T	695,42 T	939,52 T	917,54 T	1 051,53 T
Total	2390,02 T	2296,94 T	2 534,64 T	2 497,98 T	2 621,29 T
Poids /hab/an	449,80 kg	432,32 kg	494,37 kg	487,22 kg	536,38 kg

AFFAIRES SCOLAIRES

Les effectifs :

Les écoles de la communauté de de Communes Cœur de Brenne ont accueilli **269 élèves** répartis en 14 classes dans les 6 établissements du territoire .

ECOLES	EFFECTIF	Maternelle	Elémentaire	moyen par classe
AZAY LE FERRON - Les Maronniers	77		4	19,25
LINGE	20		1	20,00
MARTIZAY - Rouzeau Lecamp	39	2		19,50
MEZIERES - Jean Foursac	42	2		21,00
MEZIERES - Joseph Thibault	74		4	18,50
MIGNE	17		1	17,00
	269	4	10	19,21

Les élèves proviennent essentiellement des communes de Cœur de Brenne.

Rappel du fonctionnement mis en place à la rentrée de septembre 201a suite à la réforme de rythmes scolaires

- 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 4,5 jours, dont le mercredi matin de 9 h à 12h.
- 2 heures de TAP (temps d'activités périscolaires)
- La fin de la journée d'école et / ou TAP à 16h15, elle est suivie d'une garderie gratuite



Procédures pour le retour à la semaine de 4 jours

La Communauté de Communes Cœur de Brenne a demandé le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2017 pour ces établissements par la délibération du Conseil Communautaire du 11 juillet 2017. Malheureusement cette demande a reçu un avis défavorable. La Région Centre a refusé de s'adapter pour modifier les horaires des transports scolaires de 10 minutes le matin. Une nouvelle demande pour repasser à la semaine de 4 jours à la rentrée septembre 2018 a été lancée dès le mois de novembre 2017.

Les dépenses de fonctionnement

En 2017, le coût de fonctionnement des écoles (hors Temps d'Activités Périscolaires), y compris les transports scolaires s'est élevé à **336 694,34 €** ; soit un coût moyen de **1 810 €** par élève de maternelle et de **473 €** par élève d'élémentaire.

Les séjours :

La CDC a financé, à hauteur de 50 % pour être équitable avec la CDC Brenne Val de Creuse, le séjour du séjour à la base de plein air d'Eguzon de 4 élèves habitant Lingé et fréquentant l'école de Lureuil.

Jeux dans les écoles

L'opération Jeux dans les écoles, menée par la Maison de l'enfance de Douadic en partenariat avec la ludothèque du Parc a connu un vif succès auprès des enfants des **maternelles de Martizay et Mézières** en Brenne.



Foulées du Parc :

Les écoles de Cœur de Brenne ont participé à cette randonnée découverte, parsemée d'ateliers organisée par le Parc Naturel Régional de la Brenne à Néon sur Creuse. Cœur de Brenne est partenaire de cette action.

Les transports scolaires



Ils sont organisés et financés par la Région Centre Val de Loire dorénavant compétente, qui depuis juillet 2017 s'est substituée au Conseil Départemental. La Communauté de Communes, organisateur secondaire, assure l'organisation des circuits en fonction des inscriptions et coordonne le ramassage des enfants avec les services de la Région et les transporteurs. En 2017, **116 enfants ont utilisé les transports scolaires**



Les garderies périscolaires :

3 garderies périscolaires sont organisées à MÉZIÈRES, AZAY et MARTIZAY, dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les cantines scolaires sont de la compétence des communes, néanmoins la Communauté de Communes met à disposition des communes d'AZAY, MARTIZAY et MÉZIÈRES, le personnel nécessaire afin d'assurer la surveillance des enfants au cours de cette pause méridienne.

Actions de communication :

Distribution du petit fascicule d'information « **Je vais à l'école et je vis en Cœur de Brenne** ».

Destiné aux parents, il a été réalisé par les services de la CDC. Il regroupe les informations relatives aux actions de la CDC pour les enfants de la maternelle au CM2.



Les actions culturelles scolaires

La communauté de Communes Cœur de Brenne s'attache à développer une saison culturelle réservée aux écoles.

Autres propositions

Les écoles bénéficient également d'autres actions, proposées par la CDC ou ses partenaires :

- Le Cinéma du Blanc : (coupons de réduction « 1,2,3 ciné » offerts toute l'année par la CDC, Ecole et cinéma, Ciné-maternelle)
- Le PNR Brenne (Espace culturel rural et Intervenants « musique »)
- les bibliothèques et médiathèques du territoire

Les dépenses d'investissement

Etudes :

Lancement des **études préalables pour les projets de chaufferies centrales** sur les groupes scolaires de **Martizay** et **Mezieres** pour un montant de **3 840 € TTC**.

Travaux :

Aucuns gros travaux n'ont été réalisés en 2017, seule la VMC a été remplacée à l'école maternelle Mézières pour un montant de **2 860,78 € TTC**.

Du mobilier pour un montant de 244.99 € TTC

- Remplacement d'un tableau à l'école maternelle de Martizay

Du matériel Informatique pour un montant de 11 346 € TTC

- Remplacement des **Copieurs multifonctions des écoles de Lingé et Migné**
- Remplacement des **Ordinateurs** de l'école primaire de Mézières

LA PETITE ENFANCE

Le Multiaccueil, situé à Paulnay, est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Il accueille les enfants de 10 semaines à 4 ans. Deux types d'accueil sont possibles : occasionnel ou permanent.

L'agrément de 12 places prévoit un accueil de :

- 7 enfants de 7h30 à 8h30
- 12 enfants de 8h30 à 18h00
- 4 enfants de 18h à 18h30

Fréquentation

La structure a fonctionné 224 jours soit 26880 heures d'accueil potentiel en 2017.

Le nombre total de familles inscrites en 2017 est de 26, seules 24 d'entre elles ont utilisé la structure.

Le taux d'occupation 2017 est de 63.53 %

<u>Année</u>	<u>Taux d'occupation</u>	<u>Année</u>	<u>Taux d'occupation</u>
2009	55.33%	2014	70.78%
2010	82.72%	2015	66.48%
2011	80.59%	2016	64.67%
2012	65.63%	2017	63.53%
2013	65.62%		

Un enfant en situation d'handicap a été accueilli une journée par semaine depuis septembre 2017.

La majorité des enfants accueillis sont domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

Répartition des enfants selon le lieu d'habitation

<i>Ville</i>	<i>Nombre d'enfants domiciliés</i>
<i>ARPHEUILLES</i>	1
<i>MARTIZAY</i>	2
<i>MEZIERES EN BRENNE</i>	4
<i>MEZIÈRES EN BRENNE</i>	2
<i>MÉZIÈRE EN BRENNE</i>	1
<i>NEONS SUR CREUSE</i>	1
<i>PALLUAU SUR INDRE</i>	1
<i>PAULNAY</i>	2
<i>SAINT FLOVIER</i>	1
<i>SAINT MEZIERE EN BRENNE</i>	1
<i>SAINT MICHEL EN BRENNE</i>	4
<i>SAINTE GEMME</i>	1
<i>SAULNAY</i>	3
<i>VILLIERS</i>	1
Total	25

Fonctionnement

L'ensemble des familles inscrites ont bénéficié d'une nouvelle prestation de la fourniture des couches et des repas.

Projet

La structure a mis en place une journée pédagogique pour l'ensemble de l'équipe d'accueil du multiaccueil de Paulnay et autres structures du territoire sur la pratique de la Snoezelen en novembre 2017.

En 2017, l'ensemble des professionnels de la petite enfance ont bénéficié de formations CNFPT telles que : la relaxation ludique 0-3 ans, Trucs et astuces pour que l'enfant de 2 à 6 ans coopère et les comportements qui intriguent chez le jeune enfant.

Les actions menées en 2017 :

▪ Les activités

Divers activités manuelles ont été proposées aux enfants. Les thèmes abordés en 2017 ont été : L'espace, la famille, les fleurs, les transports et le sport.

Mise en place et entretien d'un carré de fleur /potager par l'ensemble des enfants



Le carnaval organisé en mars a invité les familles à defiler et à partager un temps festif avec tous les participants.

- Les sorties

En 2017, différentes sorties ont été organisées :

- Découverte du marché de Mézières en Brenne



- Achat de plantes à la jardinerie du Blanc



- Le spectacle « la clé dans le sac » très appréciée par le groupe d'enfants bénéficiaires
- La sortie de fin d'année à la réserve naturelle du Parc de la Brenne pour les plus grands
- LesSorties à la Ludothèque de Douadic et à la Médiathèque de Martizay et d'Azay -le-Ferron ont ponctué l'année. L'animatrice de la Médiathèque de Martizay, intervient une fois par mois au multi accueil pour conter des histoires aux enfants.

- Atelier MONTESSORI

L'atelier Montessori a été proposé aux 6 enfants initiés tous les mercredis matin.



- Les partenaires extérieurs

- L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles a proposé de participer à des activités destinées aux Assistantes Maternelles.
- Une matinée passerelle mise en place en juin avec l'école maternelle de Mézières en Brenne prépare les futurs écoliers à leur prochaine scolarisation.
- Matinée à la Maison du Parc en juillet pour découvrir les activités proposées
- Rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD de Mézières en Brenne à la découverte des animaux de la ferme.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



L'accueil de loisirs à Saint Michel a été ouvert 91 jours dont 35 mercredi, 28 pour les vacances de Février, Printemps, Toussaint et 28 jours pour les vacances d'été. Au total, sur l'année 2017, le centre a été ouvert 826h.

L'accueil de Loisirs été

L'accueil de loisirs sans hébergement a ouvert ses portes pendant 28 jours en 2017



177 enfants ont participé à l'accueil de loisirs (*142 en 2016*), avec une moyenne 48 enfants par jour (*42 enfants en 2016*). Une augmentation qui s'explique en partie avec le développement des activités en commun avec le service ados, qui répond à une réelle demande des jeunes.



Au cours des six semaines de centre, du 10 juillet au 18 août, l'encadrement a été assuré par une équipe de 12 animateurs, un directeur et 4 personnes au service intendance.

Chaque semaine, un thème est abordé : à l'aventure, ça va chauffer, la semaine multicolore, Summer party, ordre et désordre et accrochez-vous !!

Diverses sorties ont été organisées : piscine, parc de loisirs, centre équestre, Zoo de Beauval, visite caserne de pompiers, mini camp de 3 jours pour les 7 à 10 ans et 4 jours pour les plus de 10 ans.

L'accueil de Loisirs des mercredis et des petites vacances



Sur les jours d'ouvertures ALSH mercredis et petites vacances, la fréquentation moyenne a été de 18 enfants sur les mercredis et une moyenne de 24 enfants sur les petites vacances.

Depuis la réforme scolaire en septembre 2014, les ALSH mercredis étaient ouverts l'après-midi de 12h30 à 18h30. En 2017, 68 enfants ont participé aux activités.

L'encadrement était assuré par 4 animateurs (en alternance), une personne de service, sous la responsabilité du Directeur.

Pour chaque période un thème est abordé pour développer des activités manuelles, culturelles et sportives dans un contexte ludique, le programme intègre également une sortie.

SPORT

Gestion du gymnase intercommunal



L'entretien et la gestion sont assurés par la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

10 associations utilisent le gymnase Au quotidien, l'école de Mézières utilisent le gymnase, ainsi que pour les activités TAP ; il reste peu de créneaux de disponibles.

Actions du service

☛ La Communauté de Communes intervient essentiellement sous forme d'aide financière (subventions) auprès des associations la sollicitant (Ecole de sport), ainsi que des interventions dans les écoles et les foulées du parc.



☛ Une convention a été mise en place avec le FC2MT afin de pouvoir faire intervenir les employés de l'association sur les différents accueils de loisirs, les TAP et en fonction des besoins sur le service animation. Ce dispositif est géré par le directeur des ALSH qui dispose également d'heures pour intervenir auprès du FC2MT.

L'Accueil de Jeunes

Cette structure vise principalement la tranche d'âge des « ados » et « pré-ados ». Le but est la création d'un espace dans lequel les jeunes peuvent développer leurs idées et leurs projets. Cela doit leur permettre d'avoir aussi accès à des activités rarement proposées en milieu rural, les amener à réfléchir sur la coordination de leur projet pour leur permettre d'acquérir des valeurs et des notions qui leur seront utiles dans leur vie d'adulte, et leur montrer qu'ils peuvent être acteur de projet sur leur territoire.

L'Accueil de jeunes propose des activités à thèmes, ou des stages de 2 jours à une semaine. Pour la plus part des activités, le cadre est posé, mais les jeunes disposent d'un véritable espace de liberté et d'autonomie au sein de celles-ci.

L'Accueil de Jeunes de Cœur de Brenne est agréé par la CAF de l'Indre et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Une particularité : l'atelier vidéo

Les jeunes sont de plus en plus submergés par les images, il semble donc important de proposer des actions pédagogiques d'éducation à l'image. L'accompagnement à la création audiovisuelle permet une approche pédagogique de nombreuses notions.

Compte tenu de la formation et de l'expérience en audiovisuel de l'animateur responsable, et partant du constat de l'intérêt des jeunes pour cet outil, l'Accueil de Jeunes propose une spécificité : un atelier vidéo. Ces actions pourront prendre plusieurs formes : camps vacances cinéma, stages, initiations, ateliers de programmation...

Depuis plusieurs années, en partenariat avec CICLIC (agence pour le cinéma et le numérique en Région Centre), une action majeure est organisée : « Passeurs d'images ». Ce dispositif national permet à des jeunes de bénéficier d'actions audiovisuelles tout au long de l'année, et de réaliser un film. Sur Cœur de Brenne, les jeunes s'impliquent également dans l'organisation de la séance cinéma en plein air de l'été (diffusion de leur film, programmation, etc.)

Principales actions de 2017

Février :

Activité jeux et sports / 2 jours / dont une sortie patinoire à Châtellerault

>12 inscrits

Avril :

Stage Passeurs d'images / 1 semaine / partenariat Ciclic / réalisation d'un court-métrage qui sera projeté en séance plein air « Ze Colo 2 ».

>11 inscrits

A noter que la plus part des jeunes de ce groupe participent depuis 4 ou 5 ans à notre atelier vidéo, ils ne pourront plus y participer car ils ont maintenant 17 ans.

Eté :

-10 juillet / sortie au Zoo de Beauval

Cette sortie arrivait en tout début de vacances d'été. Il n'y a eu que huit participants. Malgré tout les jeunes participants en gardent un très bon souvenir. Plusieurs familles ont également précisé que d'autres jeunes auraient aimé participer, mais qu'ils ne s'étaient pas encore organisés. Au cours de cette journée d'activité, nous avons entre autre prévu de passer 1h30 avec un animateur du parc, ce qui a été très apprécié par les jeunes.

-11 et 12 juillet / stage vidéo / partenariat Ciclic

Huit jeunes participants, qui débutent les activités vidéo. Devant leur enthousiasme nous avons pu réaliser un court-métrage pendant ces deux journées.

-19/20/21 juillet / soit 3 jours / camp vacances / à la base de plein air du Blanc.

Ce camp était un test. Il était réservé aux 12-16 ans. 12 jeunes ont participé. C'est le premier camp vacances proposé dans le cadre de l'Accueil. C'est une proposition qui semble plaire, à reconduire.

-Du 31 juillet au 04 août / soit 5 jours / camp vacances

Ce camp était proposé en partenariat avec l'ALSH. Il avait lieu à Bellebouche, en même temps que le camp de l'ALSH. L'idée était de profiter du camp organisé par l'ALSH pour proposer une autre tranche d'âge pour les 12-16 ans.

-Toussaint :

Activité vidéo / 2 jours / au cinéma du Blanc

4 participants. Jusqu'au dimanche soir, il y avait 10 participants, mais plusieurs familles ont annulé en nous contactant le samedi et dimanche qui précédait le début de l'activité (le lundi). Diverses raisons évoquées : départ en vacances, plus le temps, etc.

L'activité s'est malgré tout parfaitement déroulée, avec une projection cinéma, découverte d'une table Mash-up, et projection de leur réalisation.

Equipe :

Cette année, l'équipe était toujours composée d'un animateur responsable de l'accueil de Jeunes (Pierre Trouvé) avec ponctuellement un animateur détaché du centre de loisirs (Julien Sauvestre)



Lien avec l'ALSH de Cœur de Brenne :

Une communication commune a été faite pour la période de l'été.

Un mini-camp de l'ALSH en août a été ouvert à la tranche d'âge des 11-16 ans.

Passeurs d'images

Dispositif coordonné par Ciclic, agence pour le Cinéma et la Culture numérique en Région Centre (anciennement Centre Images)

Un important projet est développé avec **Ciclic** depuis 2007, dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image « Passeurs d'images ».

Des stages de réalisation d'une semaine sont organisés tous les ans, pendant les vacances de juillet, consacrés au tournage et montage d'un court-métrage. Les jeunes réalisent leur propre film dans des conditions professionnelles avec du matériel dédié. Ce stage est aussi l'occasion d'apprendre à créer ensemble un projet et à le mener jusqu'à son terme.

Les projections sont organisées, en plein air l'été à Saint-Michel-en-Brenne, ou au cinéma du Blanc. Les jeunes participent à l'organisation des projections, à l'occasion desquelles leurs films sont diffusés.



BILAN des activités

Une habitude et un intérêt croissant des familles pour l'Accueil de Jeunes.

Certaines activités ont eu plus de succès que d'autres, avec un grand intérêt pour les activités liées à l'image (stage de réalisation, sorties cinéma...)

Le volume d'activité a pu être développé grâce à la mise à disposition d'un animateur de l'ALSH. Cela a permis de constater qu'il y a bien de la demande de la part des familles. Attention cependant aux activités proposées. Le public adolescent est particulier, et les propositions doivent être cohérentes.

L'atout réel de l'Accueil de Jeunes reste l'atelier vidéo et l'axe « éducation à image ».

La saison Culturelle

La saison (tout public) de la CdC s'est orientée vers l'organisation de trois temps fort :

- Cinéma en plein air (10^{ème} édition)
- Festival de musique « les Sablons Mouvant » (6^{ème} édition)
- Festival de conte « La clef dans le sac » (10 jours de spectacles, 6^{ème} édition)

Une autre action se démarque, la programmation depuis 4 ans d'un spectacle créé avec les pensionnaires du foyer du Blanc pour personnes handicapées, en lien avec la Compagnie Barda. Elle n'aura pas pu avoir lieu en 2017.

L'été en Cœur de Brenne

En août, on retrouve ainsi la Projection **Cinéma en plein air**, et le festival « **Les Sablons Mouvants** ». Nous sommes aussi partenaire d'une autre action qui a lieu tous les ans au mois d'août (depuis 6 ans) : le **Bal Traditionnel** de Mézières (organisé par la Bibliothèque de Mézières-en-Brenne)

Les spectacles de 2017

La saison culturelle tout public 2017 :

- 22 juin : Projection cinéma plein air n°1
- 28 juillet : Festival « les Sablons Mouvants »
- 11 août : Projection cinéma plein air n°2
- octobre : Festival de contes « la Clef dans le sac »

Cinéma en plein air (projection n°1) - 22 juin / 680 spectateurs

Afin mettre en valeur les activités audiovisuelles de la CDC et marquer les 10 années d'actions, la CDC souhaité mettre en avant la projection habituelle de l'été et a également proposé également une seconde projection plein air.

- Projection du film « Amélie au pays des Bodin's » en présence à titre gracieux, des comédiens Vincent Dubois et Jean-Christian Fraiscinet, de la Cie Les Bodin's. Le producteur, Jean-Pierre Bigard, a cédé gracieusement les droits de diffusion du film pour cette soirée.



Festival « Les Sablons Mouvants » - 28 juillet / 335 spectateurs

6^{ème} édition. A Sainte-Gemme. Pour cette année, les élus de la commune ont souhaité déplacer la date du concert au **vendredi 28 juillet**. Les groupes « Swans on the Groove », « la fanfare Kafi » et « les Monty Picons » étaient accueillis.



La coordination assurée par la CDC, en partenariat avec la Commune de Sainte-Gemme. Les associations de la commune interviennent le jour du festival

Cinéma en plein air / projection n°2 - 11 août - séance habituelle- 350 spectateurs

Bilan très satisfaisant de la projection habituelle de l'été qui marquait les 10 ans des activités audiovisuelles de l'Accueil de Jeunes. Ce rendez-vous est maintenant bien ancré dans la saison culturelle.

-Projection du film « la Vache », une comédie que le public a bien apprécié.

-en avant projection : concert du groupe Oliba International, sur le site.

-Le public a aussi pu découvrir un petit film retraçant les 10 années d'atelier vidéo menées par la CDC dans le cadre de l'Accueil de Jeunes, ainsi qu'une exposition de photos.

-en première partie, projection du court-métrage réalisé en atelier cette année.

-sur le site, le public trouvait également de quoi se restaurer.

- la soirée a été présentée avec de nombreux jeunes participants dont des « anciens » de l'atelier .



Début de la soirée Installation de l'écran



Festival de contes « la clef dans le sac » - Octobre - 262 spectateurs au total

Du 11 au 25 octobre 2017 (6^{ème} édition). Co-organisé par la CDC et les bibliothèques de Martizay, Mézières et Azay, le festival proposait cette année 1 stage de contes pour adultes, une exposition dans chaque médiathèque de la CDC durant un mois ainsi que 5 spectacles, dont :

- 2 « jeune public » en journée (Bibliothèques Martizay et Azay)
- 1 « tout public » à Mézières en soirée
- 1 réservé aux ALSH, à Azay
- 1 « tout public » à la médiathèque du Blanc (partenariat CDC BVC)

Une action importante, qui marque le dynamisme et la qualité de notre réseau de bibliothèques en Cœur de Brenne.

Les actions culturelles scolaires

La communauté de Communes Cœur de Brenne s'attache à développer une saison culturelle réservée aux écoles. Cœur de Brenne définit sa programmation scolaire en étroite collaboration avec la CdC Brenne Val de Creuse et le Parc de la Brenne. Les réflexions sont menées collectivement, avec de nombreux autres partenaires (inspection académique, bibliothèques, cinéma du Blanc...)

La mutualisation des saisons culturelles scolaire de Cœur de Brenne et Brenne Val de Creuse permet de proposer la même offre à toutes les écoles du territoire de la Brenne.

Spectacles scolaires 2017

« Splatch » / janvier 2017 / Maternelles

Spectacle clownesque, poétique, sur le thème de l'eau



« Mon arbre et moi » / mars 2017 / Maternelles

Musique et chant au service d'un spectacle très visuel



« Mais je suis un ours » / mai 2017 / Cycles 2

Spectacle avec un acteur et des personnages manipulés, marionnettes. Sur le thème de l'identité.



« Entourloupes » / novembre 2017 / Cycles 3

Un spectacle de contes par deux comédiens. Sur le thème des préjugés.



Les Bibliothèques

La CDC apporte son soutien aux bibliothèques (notamment par le biais d'une subvention), et différentes actions / manifestations culturelles sont coordonnées avec la CDC.

Un vaste chantier d'étude du réseau a été lancé en 2012 par le Parc de la Brenne. Depuis, les CDC Brenne Val de Creuse et Cœur de Brenne ont travaillé sur la mise en réseau des bibliothèques.

Le réseau est opérationnel depuis fin 2014.

Le développement se poursuit en 2015 et 2016 avec la création d'un portail internet.

Toutes les bibliothèques de Brenne sont en réseau. Des navettes sont organisées entre les bibliothèques. Le réseau en est encore à ses débuts, et des réunions de coordination seront nécessaires afin de solidifier le fonctionnement. Les élus devront également valider les outils de communication et le fonctionnement. Aujourd'hui, un abonné d'une des bibliothèques bénéficie donc de l'ensemble des documents du réseau, ce qui démultiplie considérablement l'offre pour le public.

SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE

Ce service assure la distribution de repas dans les communes de la CDC.

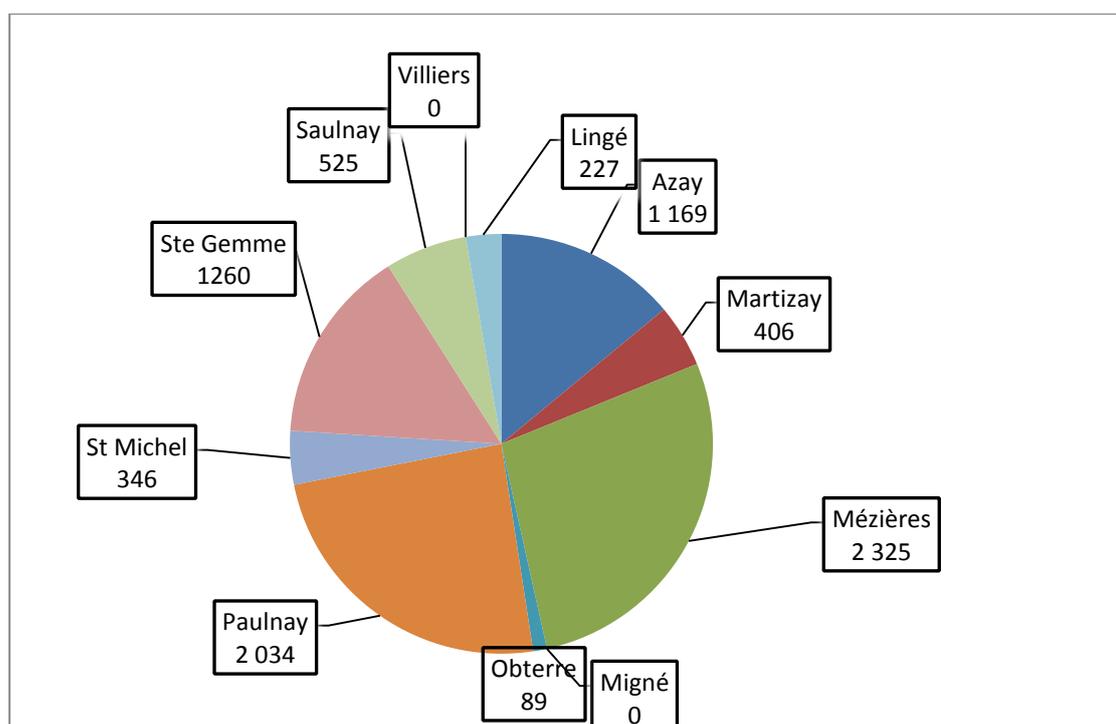
Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Mézières en Brenne en liaison froide. Les repas diabétiques peuvent être livrés sur demande. Les plateaux sont distribués tous les jours sauf dimanche et jours fériés.



Deux personnes à temps non complet (19 heures 30) assurent ce service.

En 2017, le prix du repas est de 8,70 euros pour tous les utilisateurs, 8 381 repas ont été distribués (8 210 en 2016, 8 522 repas en 2015) soit une moyenne 28 repas par jour.

Répartition géographique de la clientèle



LES CYBER-ESPACES

En avril 2017, nous avons supprimé le Cyber-Espace de l'office de Tourisme d'Azay-le-Ferron, puisque ce dernier a fermé au 31 décembre 2017.

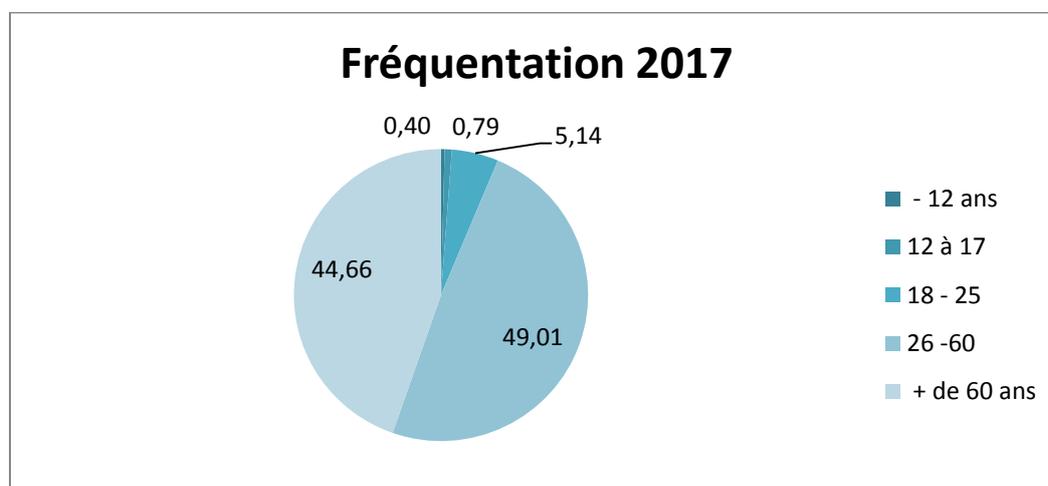
Au sein de la Brenne-Box, une borne Wifi séparée distincte du Cyber-espace a été mise en place pour les co-workers, les formations et les ateliers.



La fréquentation :

En 2017 il y a eu **99 nouvelles inscriptions** sur l'ensemble des espaces numériques, portant le nombre d'inscrits total à **977** depuis l'ouverture du dispositif. Même si on constate une diminution par rapport à l'année précédente, le nombre d'inscription reste élevé et supérieur à la moyenne annuelle de 81 insc./an. La borne interactive à Paulnay a été mise en place et sera opérationnelle en 2018. Le nombre de sessions en 2017 a légèrement diminué avec **4 366 sessions** comptabilisées. Le Wifi quant à lui a augmenté et représente à lui seul **2 593 connexions**.

La moyenne d'âge des utilisateurs est la suivante :



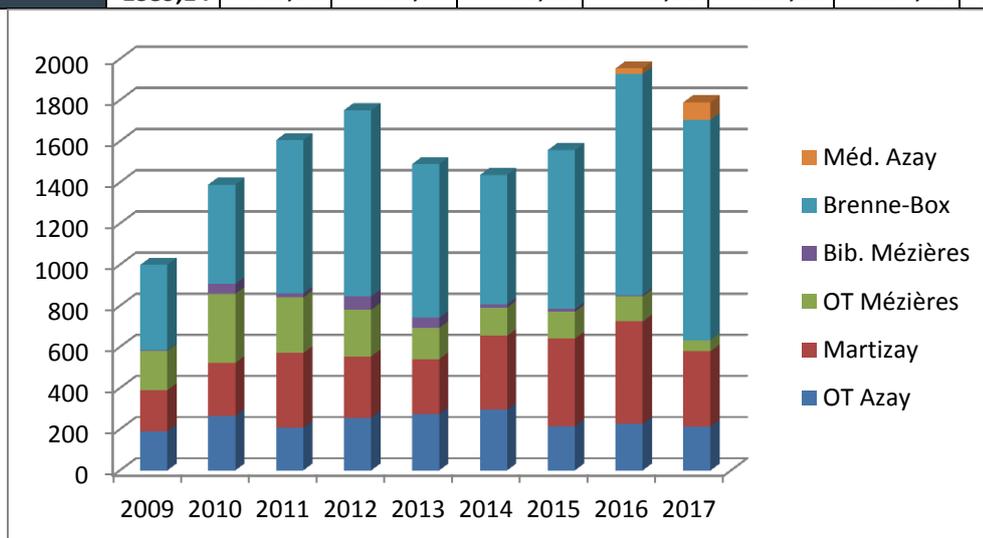
Les formations :

En 2017 deux sessions de formations ont été organisées et l'atelier du Lundi a été reconduit. Ce dernier est très apprécié et est toujours rempli avec une douzaine de places.

Les retombées économiques :

Cette année, les objectifs économiques liés aux Cyber-espaces ont été atteints et dépassés de plus de 289,50 €, avec une stabilisation des dépenses. L'ensemble des rentrées représente **1 789,50 €**. Cependant ce dispositif reste déficitaire avec des coûts de fonctionnement **2 766,26 €** de hors consommable d'impression. Soit un déficit de **976.76 €**.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cyber OT Azay	265,4	206,8	256,5	274,6	295,05	214,90	226,50	212,80
Cyber Med Azay							27,15	84,85
Cyber Martizay	257,35	363,5	298,17	266,65	359,45	425,55	497,35	366,35
Cyber O.T. Mézières	349,45	270,35	226,40	151	137,05	137,05	121,40	54,20
Cyber Bib. Mézières	47,89	19,75	65,05	50,05	15,35	13,90	7,65	0
Brenne Box	482,85	745,40	905,15	746,70	628,95	772,40	1074,15	1071,30
TOTAL	1389,14	1605,80	1751,27	1489,00	1435,85	1556,95	1954,20	1789,50



LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

En 2017, la MSAP a connu une forte progression de sa fréquentation en totalisant **2 011 demandes** soit une augmentation de **180 %** par rapport à 2016.

Durant cette année il faut noter les actions suivantes :

- Permanences de la Médecine du travail et de la MSA (médecin et infirmier) pour des visites médicales tout au long de l'année
- Permanences des Assistantes sociales le jeudi de 9h30 à 12h00
- Permanences du Réseau Respire en lien avec les Assistantes Sociales
- Permanences ASMAD le vendredi de 14h à 17h et réunion de travail une fois par mois dans l'Atelier
- Le 21 02 2017 : **Nouveau partenaire CARSAT**

- Service Civique CAF : accompagnement sur le caf.fr de février à mai 2017
- Le 23 03 2017 **Journée de recrutement SAMSIK Emploi Châteauroux 12 personnes**
- Le 15 06 2017 : COPIL avec la Préfecture de Châteauroux animé par Monsieur Le Sous-Préfet Jean Yves LALLART : présentation de notre bilan 2016
- Permanence de l'AFREP du blanc rendez-vous avec une allocataire CAF pour ré insertion vie professionnelle
- Le 05 09 2017, rencontre avec la MSAP Descartes
- Du 18 09 au 22 09 2017 : Journées portes ouvertes MSAP (lancement national DU Commissariat général à l'égalité des territoires - CGET).

Un programme varié sur 4 jours.

Lundi 18 septembre 2017

9h-10h : Café/Accueil du public

10h00-12h00 : RANSTAD (Buzançais) vu 2 personnes

"Session de recrutement" Apporter un CV actualisé.

Animé par un agent de l'agence d'intérim RANSTAD.

14h30-17h00 : Mes démarches sociales CAF, MSA, CPAM, CARSAT eu 4 demandes

Faire des simulations selon ma situation,

Déclarer la prime d'activité,

Naviguer ou découvrir son compte personnel sur CAF.fr, Ameli.fr, MSA...

Créer son espace retraite sur lassuranceretraite.fr ou msa.fr,

Imprimer son relevé de carrière, demander des attestations...

Une animatrice vous accompagne sur l'outil informatique.

Mardi 19 septembre 2017

9h-10h : Café/Accueil du public

9h30-12h00 : Pôle Emploi « Booster votre recherche d'emploi » eu 2 demandes

Actualiser votre CV et Lettre de motivation,

Naviguer ou découvrir son espace candidat,

Rechercher des offres d'emplois, postuler en ligne...

Une animatrice vous accompagne sur l'outil informatique.

14h00-17h00 : Mission Locale Indre Sud (Le Blanc) vu 1 jeune

Pour les jeunes de 16 à 25 ans : suivi, bilan et projet professionnel.

Animée par Emilie LARANJEIRA agent de la Mission Locale Indre du Sud.

Jeudi 21 septembre 2017

9h-10h : Café/Accueil du public

10h00-12h00 : ADECCO (Le Blanc) « Session de recrutement » vu 5 personnes

Apporter un CV actualisé.

Animé par un agent de l'agence d'intérim ADECCO.

Vendredi 22 septembre 2017

9h-10h : Café/Accueil du public

9h30-16h30 : La journée de l'entreprise vu 2 personnes

Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise (artisanale, commerciale, profession libérale) sur le territoire ?

Vous dirigez une entreprise artisanale, commerciale, profession libérale du territoire et vous avez des projets de structuration, développement, recrutement ?

Cette journée est faite pour vous !

Animée par Karine LEPAGE du service développement économique intercommunal.

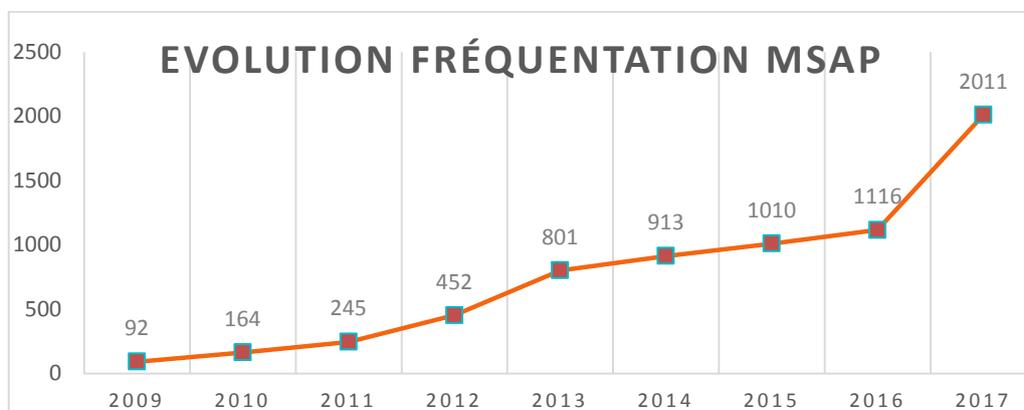
Service gratuit et ouvert à tous. Plus d'infos au 02 54 38 59 46

- **RECOMPENSE : le 10 10 2017** 1^{er} prix des grands prix MSAP à Paris (première année de mise en place de ce prix)

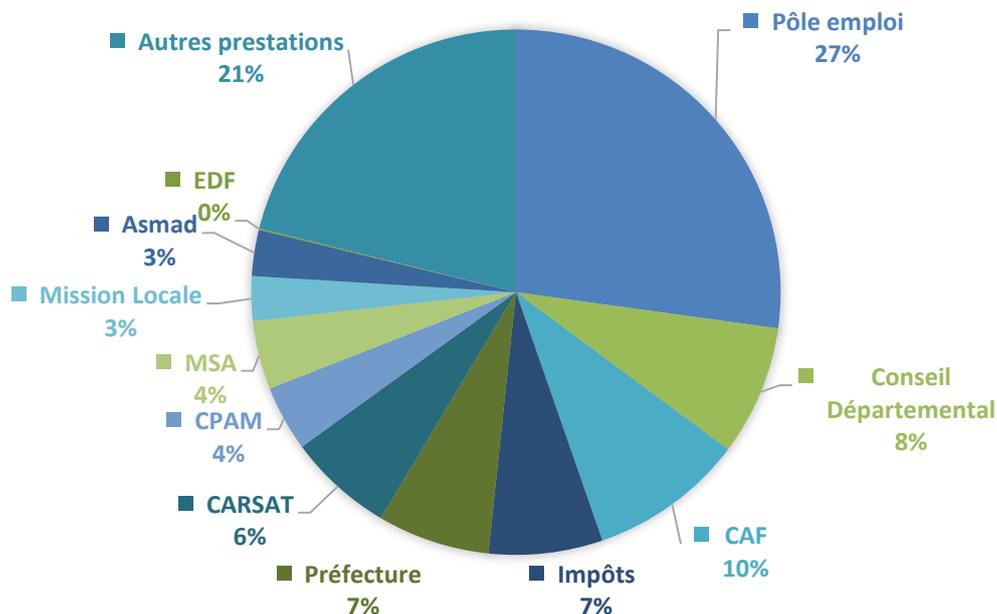


Remise du 1^{er} prix National de la Maison de Services au Public

- Le 02 11 2017 : **Nouveau partenaire FEPEM** centre val de Loire. Formation à la Brenne Box le 11/12 2017 par Aline LARGEAU
- Le 16 11 2017 MSA Formation toute la journée salle de réunion avec 20 personnes
- Le 21 11 2017 l'après-midi Intervention de Madame TOURNEAU Agent de la Préfecture service circulation de la préfecture vient expliquer des cas concrets carte grise, permis de conduire auprès des secrétaires de mairies. Mairies présentent : Martizay, Azay, Lingé, Migné, Paulnay, Mézières.
- Le 28 11 2017 l'après-midi CARSAT vient faire une réunion auprès des secrétaires de mairies sur la réforme en ligne. Mairies présentent de Martizay, Mézières, Paulnay et Azay.



RÉPARTITION DES DEMANDES MSAP 2017



LA BRENNE-BOX

Depuis son ouverture la Brenne-Box a signé 22 contrats de coworking. Elle a mis en place 2 co-lunchs et a signé un contrat illimité avec une location d'ordinateur.

Le compresseur de la PAC a été changé, il provoquait des pannes de chauffage à basse température.

Mise en place Link, la gestion extranet de la Brenne-Box qui permet aux coworkers de réserver leur espace.

Une campagne de photo en interne a permis de mettre en place une affiche et la distribution de 7 500 flyers pour promouvoir le télé-travail.

La Brenne-Box participe activement aux groupes de travail qui se sont constitués dans la région : WebOcentre – fablab – coworking (3 rencontres)

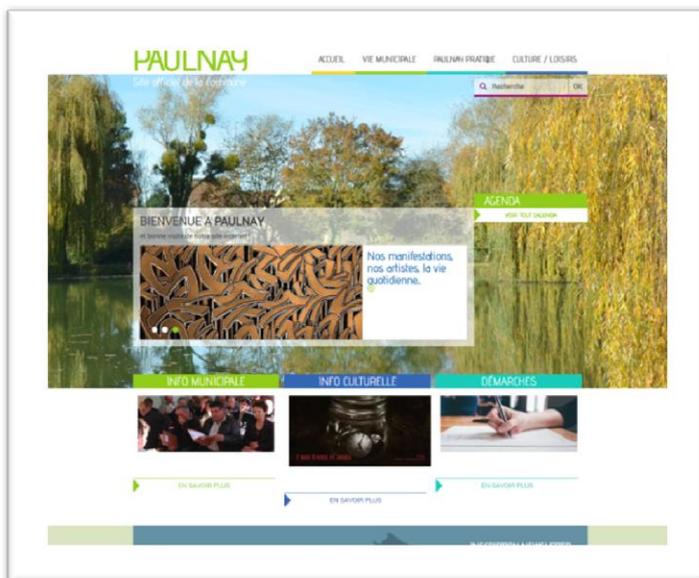
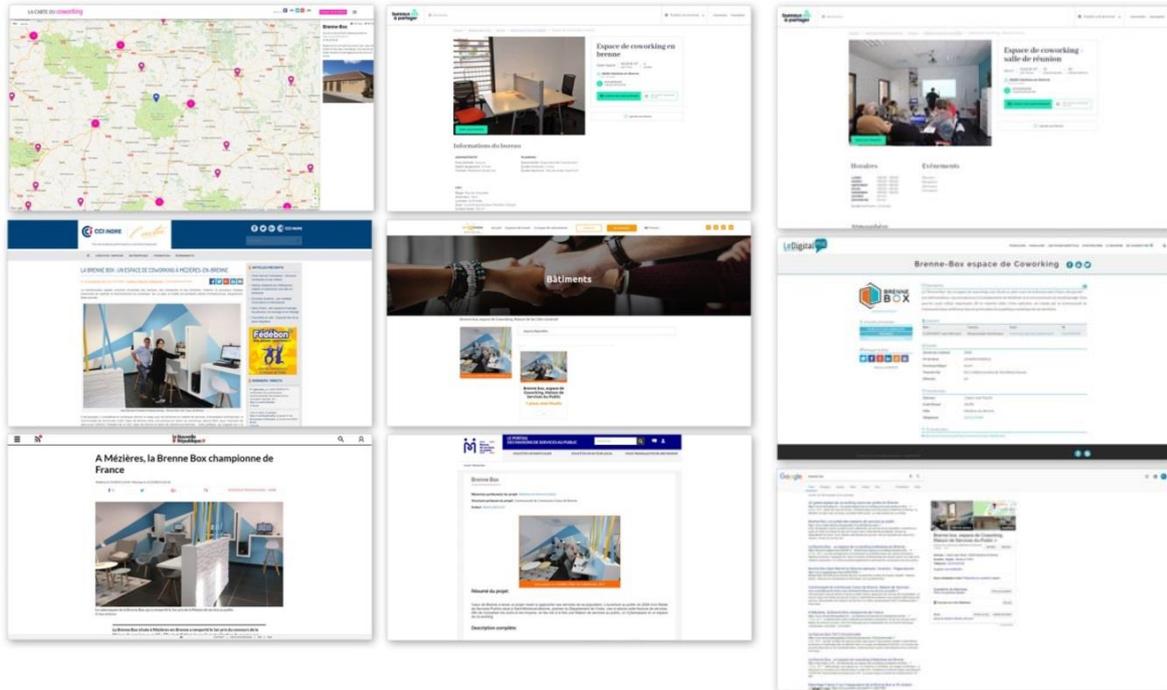


LE WEB

En 2017, Mise en place d'une communication de la Brenne-Box sur Internet. Création d'une carte de visite « page jaune » et d'une page « Google business » ainsi qu'une communication sur :

- Annonce Bureaux à partager – carte-coworking ...
- www.ledigitalpme.fr
- Article CCI
- Carré Barré

- Nouvelle république
- CGET MSAP
- France Bleu Berry
- France 3
- Bip TV du 12 janvier



En 2016 le service a proposé aux mairies l'hébergement et la mise en place de site Internet ; en 2017 , le site de la Commune de Paulnay sur www.paulnay.fr a été créé.

On constate toujours une baisse de la fréquentation du site Internet de la Communauté de Communes avec **14 871 sessions** au lieu de 17 036 visiteurs en 2016 et de 18 940 visites en 2015 et **36 431 pages vues en 2017** au lieu de 41 506 pages vues en 2016. C'est très peu pour un territoire qui se veut innovant.

En revanche les statistiques de la page Facebook de Cœur de Brenne sont en augmentation, avec 1611 abonnés.

LE HAUT DEBIT

Le wifi :

Il ne reste plus que 4 personnes sur l'ensemble du réseau wifi de la Communauté de Communes. Cependant ces personnes sont en zone blanche. Les antennes de Mézières ont subi des perturbations en 2017 lié à l'implantation de nouvelles antennes d'orange. La CDC a donc dû faire des travaux d'amélioration pour permettre à ses derniers abonnés de bénéficier de ce service. Les travaux ont été réalisés par les équipes techniques de Cœur de Brenne et ont consisté à modifier le câblage des antennes.

La fibre optique

La Communauté de Communes Cœur de Brenne par le biais du RIP36 a lancé les études pour la mise en place du FTTH (Fiber To The Home, fibre jusqu'à la maison) sur les communes de Martizay et de Mézières-en-Brenne. Les travaux d'étude d'infrastructure ont commencé et la CDC a accompagné les équipes dans leurs recherches notamment sur Bellebouche.

LES ECOLES

En 2017, c'est l'école de Mézières-en-Brenne qui a bénéficié du renouvellement de son matériel. Nous avons changé la gestion Internet et téléphone de la Maternelle de Mézières et essuyé un transfert de ligne forcé sur l'école du haut d'Azay-le-Ferron.

Pour la maintenance informatique, le technicien est sorti **32 fois** pour résoudre des problèmes d'informatique dans les écoles pour une durée totale de **38 h 30 min**.

MAIRIES & COMMUNAUTE DE COMMUNES

4 postes Informatiques ont été renouvelés. Une sauvegarde déportée de la structure à la Brenne-Box a été mise en place, de même que pour le Multi-accueil.

Le service mis en place une sauvegarde déportée pour les mairies qui le souhaitent. Pour l'instant les mairies de Migné, d'Obterre, de Paulnay, de Sainte-Gemme et de Villiers ont souscrit au service. La Commune de Mézières-en-Brenne a souscrit à l'offre mais ses débits ne sont actuellement pas suffisants pour mettre en place le service.

Enfin le service a réalisé des travaux pour implanter la première borne interactive sur la mairie de Paulnay. Il reste à finaliser certains services pour qu'elle soit complètement opérationnelle.

1. Les Télécommunications :

La gestion de la ligne de la maternelle de Mézières-en-Brenne a été modifiée .

PLAN NUMERIQUE

Plan numérique 2015 – 2020

L'accessibilité

- Mettre en place le FTTH (Fiber To The Home) sur une ou deux communes.
- Augmenter le nombre de hots-pots Wifi sur l'ensemble du territoire.

En 2016, nous avons rajouté un nouveau point Wifi à la Médiathèque d'Azay-le-Ferron.

- Continuer une politique de renouvellement du matériel informatique des écoles tout en développant les Espaces Numériques de Travail.

Nous avons renouvelé le matériel informatique de l'école de Migné

- Favoriser les liens avec le RSP.
- Développer l'habitat intelligent et la domotique sur le territoire de Cœur de Brenne.

Mise en place de services et de contenus

- Développer les services en ligne.

La Communauté de Communes a mis en place TIPI qui permet le paiement des factures par carte Bleu. De même nous proposons depuis 2016 le prélèvement automatique. Enfin nous avons mis en place la dématérialisation des factures.

- Améliorer l'attractivité de Cœur de Brenne et développer l'e-tourisme.
- Mise en place des projets d'objets connectés, domotique, smart grid et smart city.
- Mettre en place une politique de gestion du patrimoine et de la mémoire de territoire par le numérique.

Une borne de présentation a été exposée le 24 octobre présentant le dispositif et diffusant quelques vidéos sur des tablettes

- Proposer un email brenne.fr

L'apprentissage et l'accompagnement

- Favoriser la mise en place de la télémédecine et le développement des services de télé-présence.
- Créer et diffuser des tutoriels de formations Informatiques.
- Aider les mairies et partenaires dans leur gestion numérique.

Nous avons aussi proposé la gestion d'une sauvegarde déportée au sein de la Communauté de Communes. Après enquête, nous avons mis en place un NAS pour recevoir ces différentes sauvegardes.

- Proposer un espace échange sur les contenus numériques pour les professeurs des écoles.

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au 31 décembre 2017, la Communauté de Communes emploie 33 agents (26 titulaires et 7 contractuels permanents) qui représentent **24.63** agents en équivalent temps plein. Elle a recruté 9 personnes pour le centre de loisirs d'été.

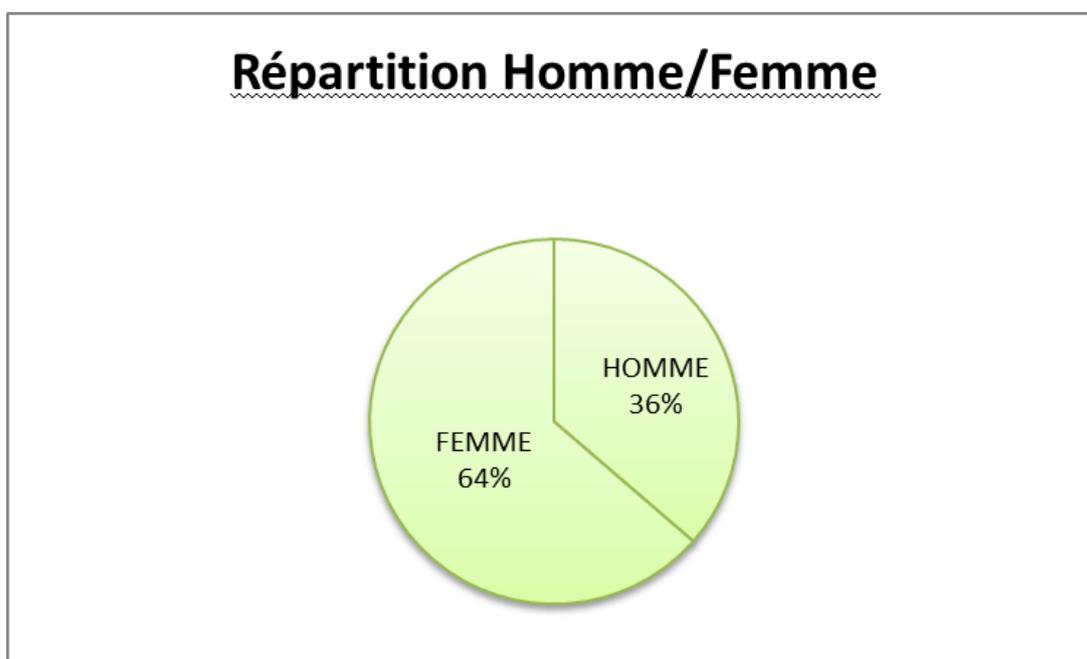
2 départs en retraite un agent du service de portage de repas à domicile au 1^{er} juillet 2017 et un agent du service Ordures ménagères au 1^{er} décembre 2017.

En 2017, 369 jours d'arrêt maladie et 1 accident de travail ont été comptabilisés par 12 agents, générant le recrutement de 10 agents contractuels pour assurer les remplacements.

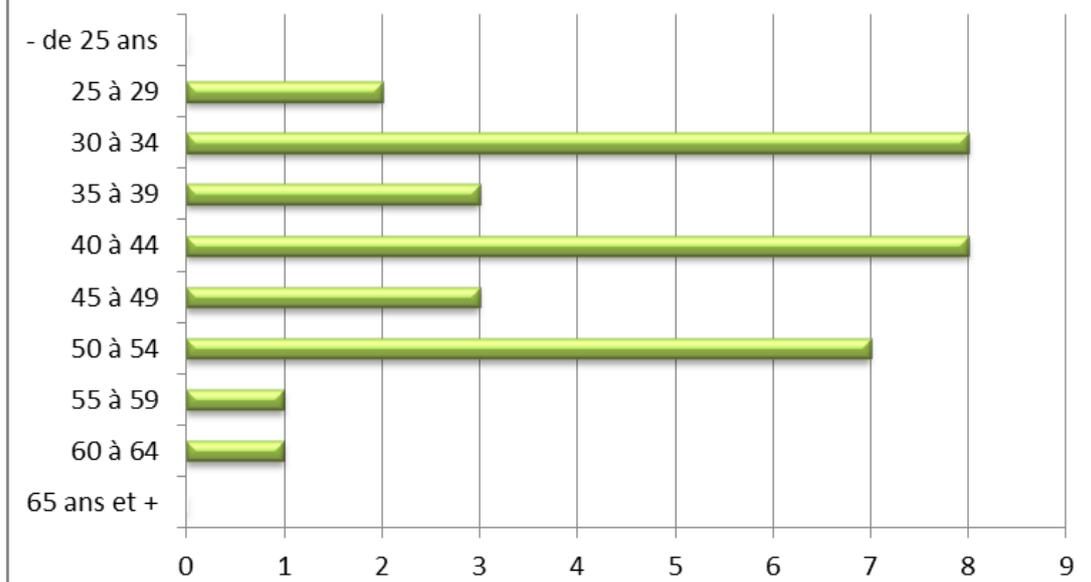
La mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme scolaire a généré l'emploi de 8 agents contractuels.

L'organisation des ASLH d'été et des petites vacances 2017 a généré l'emploi de 9 agents contractuels

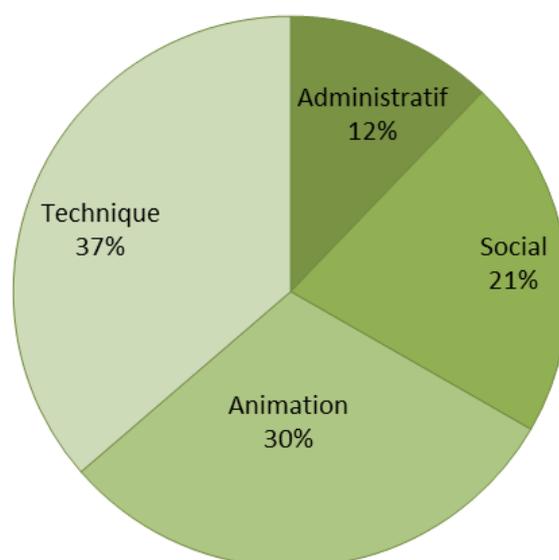
La CDC a recruté deux agents contractuels à mi-temps pour compenser le passage à mi-temps d'un agent titulaire et le départ à la retraite d'un agent du service OM.



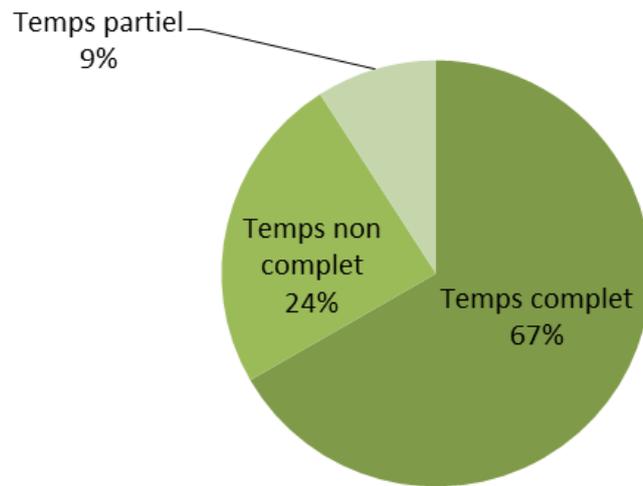
Répartition par âge



Répartition par filière



Répartition par temps de travail



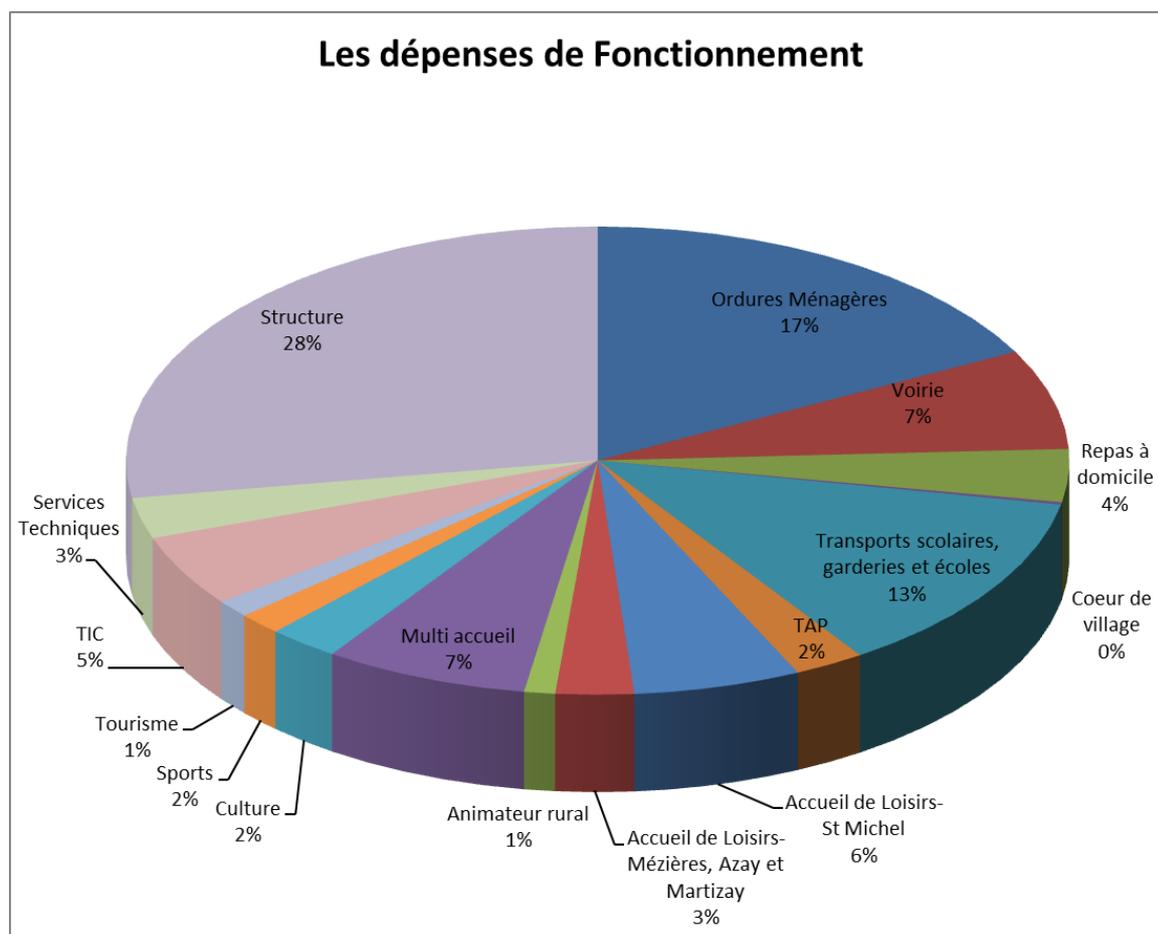
FINANCES

RÉALISÉS DES 3 BUDGETS

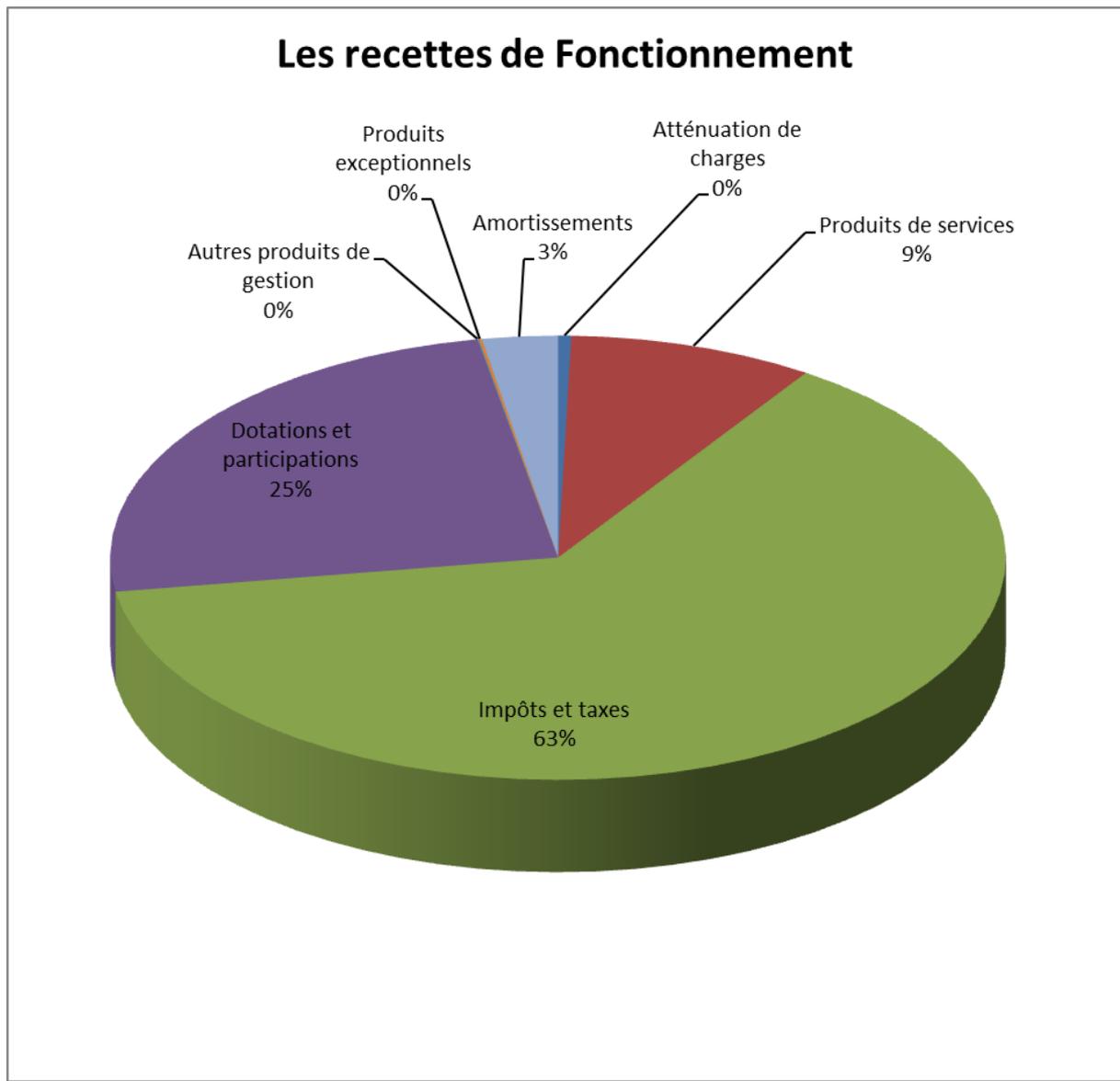
	<i>Budget principal</i>	<i>Affaires économiques</i>	<i>Logements</i>	TOTAL
Fonctionnement	D : 2 685 711,71 € R : 2 937 119,53 €	D : 192 085,59 € R : 175 948,62 €	D : 230 116,75 € R : 235 774,92€	D : 3 108 114,05 € R : 3 348 843,07 €
Investissement	D : 551 971,88 € R : 894 714,84 €	D : 445 571,67 € R : 566 194,10 €	D : 199 901,88€ R : 151 202,98 €	D : 1 196 635,43 € R : 1 612 111,92 €
TOTAL				D : 4 304 749,48 € R : 4 960 955,62 €

Fonctionnement

1. Les dépenses de l'exercice :



2. Les recettes de l'exercice :



Imposition :

Les taux votés en 2017, suivants , ont été augmentés de 2% par rapport à 2016:

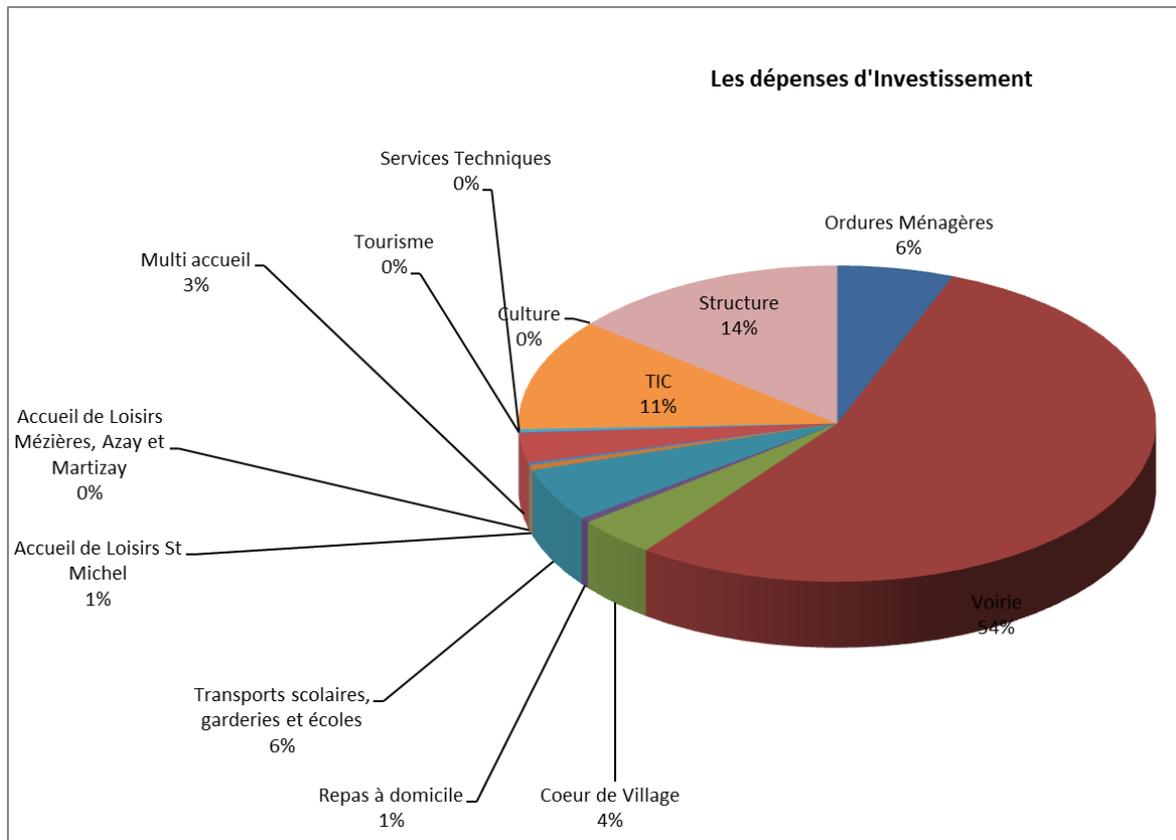
- La taxe d'habitation : **12.08 %**
- La Taxe sur le Foncier Bâti : **4.96 %**
- La taxe sur le Foncier non bâti : **15.54 %**

En outre les taux suivants n'ont pas subi d'augmentation

- TEOM : **14.62 %**
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : **22.66 %**.

Investissement

1. Les dépenses :



2. Les recettes :

